

la  illette

2024 RAPPORT
D'ACTIVITÉ
ET DE
PERFORMANCE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

La Villette a commandé le visuel de couverture à Hubert Crabières. Photographe de 35 ans, il travaille avec le monde de la culture, de la mode et du design comme autant de terrains pour confronter sa pratique artistique à des contextes, des enjeux et des économies spécifiques.

« J'ai souhaité réaliser une image qui mette en scène la grande variété des espaces qui cohabitent au sein de La Villette, une image dans laquelle le parc et ses architectures deviennent des personnages. Pour cela, j'ai invité l'artiste Atch à imaginer des costumes aux formes archétypales à partir de photographies réalisées en amont du shooting et d'images d'archives de La Villette. Un groupe de personnes proches, avec lequel je travaille régulièrement, a ensuite performé face à l'appareil photo cette « Villette à porter. » »

Hubert Crabières



2024 RAPPORT
D'ACTIVITÉ
ET DE
PERFORMANCE

ÉDITO

L'année 2024 a été particulièrement marquante pour l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV). D'abord parce qu'elle marque la transition entre la présidence de Didier Fusillier, qui avait pris les rênes de cette maison depuis 2015 avant de devenir, le 1^{er} septembre 2024, président du GrandPalaisRMN, et celle de Blanca Li, nommée le 6 juin 2024. Chorégraphe, danseuse, metteuse en scène, et première femme à diriger La Villette, elle ambitionne de porter un projet renouvelé pour cet établissement presque quarantenaire.

Ensuite parce que La Villette a réussi son pari d'être au cœur des célébrations festives des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris. En accueillant dans son « Parc des Nations », du 26 juillet au 8 septembre, les clubs de supporters d'une dizaine de pays étrangers, dont le bouillonnant Club France, l'EPPGHV a été l'épicentre de la ferveur olympique dans la capitale : 1,6 million de visiteurs s'y sont donné rendez-vous, dont 40 000 par jour en moyenne au sein du Club France. Grâce à une longue préparation et à l'implication sans faille de ses équipes, La Villette a été, à l'image de son identité et de sa raison d'être artistique, un lieu festif, international et ouvert à tous.

En amont et autour des JOP, avec une ambition inédite de faire dialoguer sport et culture, La Villette a promu et diffusé des créations artistiques originales et innovantes dans le cadre des *Olympiades culturelles*, comme la construction éphémère d'*Archi-Folies* par les écoles nationales d'architecture pour 20 fédérations sportives, ou les spectacles *Drumming* d'Anne Teresa De Keersmaecker accompagnée de trois écoles de danse, la rencontre entre Bartabas et le Cadre noir de Saumur, ou encore l'*Olympicorama* de Frédéric Ferrer.

Même si elle a quelque peu bouleversé l'agenda culturel et artistique habituel et empêché la tenue du traditionnel cinéma de plein air, l'échéance olympique n'a pas pour autant détourné La Villette de ses missions et rendez-vous habituels. *Jazz à la Villette* a célébré sa 23^{ème} édition et, pour la sixième année consécutive, 100% l'EXPO a offert un panorama des talents de la création artistique française et internationale récemment diplômés.

Grâce à une programmation éclectique qui mêlait les créations urbaines de MazelFreten, du *Golden Stage* et des plateaux STEP aux ambitieux projets de Marlene Monteiro Freitas avec le Ballet de l'Opéra de Lyon ou du majestueux spectacle de Roméo Castellucci, les spectacles de danse ont ravi un public fidèle et ont atteint un taux de remplissage de 88 %.

À travers son dispositif des Micro-Folies, lequel s'est enrichi grâce à l'ouverture de 109 nouvelles implantations en 2024, La Villette a densifié cette « toile culturelle » sur le territoire national, ultramarin et hors de nos frontières, avec dorénavant 578 Micro-Folies ouvertes. Ce dispositif innovant continue à diffuser les savoirs et la culture bien au-delà du parc de La Villette.

En organisant 1 559 ateliers au profit des publics éloignés de la culture – économiquement, socialement ou territorialement – ou empêchés, La Villette a également réitéré son engagement en faveur d'une politique volontariste et originale d'éducation artistique et culturelle, nouant de nouveaux partenariats, entre autres, en direction du secteur sanitaire et médico-social.

Les activités de la Ferme de la Villette se sont notamment développées et l'offre dédiée à la biodiversité et au bien-être animal s'est étoffée, avec huit nouveaux ateliers et cycles pédagogiques dorénavant proposés aux scolaires, aux publics du champ social et aux usagers individuels. L'engagement de La Villette en faveur du développement durable s'est enfin concrétisé par le lancement d'un Bilan Carbone® des activités de l'établissement qui permettra de déployer une stratégie de responsabilité sociétale (RSO) actualisée et renforcée.

LA VILLETTE, EN 2024, C'EST

2 589 928 visiteurs dont :

- **1,6** million de supporters pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, dont une moyenne de **40 000** fans journaliers pour le seul Club France
- **179 000** spectateurs venus assister à l'une des 357 représentations de spectacle vivant
- **108 000** participants ayant pris part à un atelier
- **263 000** personnes ayant profité d'un équipement en accès libre sur le Parc

92 parcours d'éducation artistique et culturelle

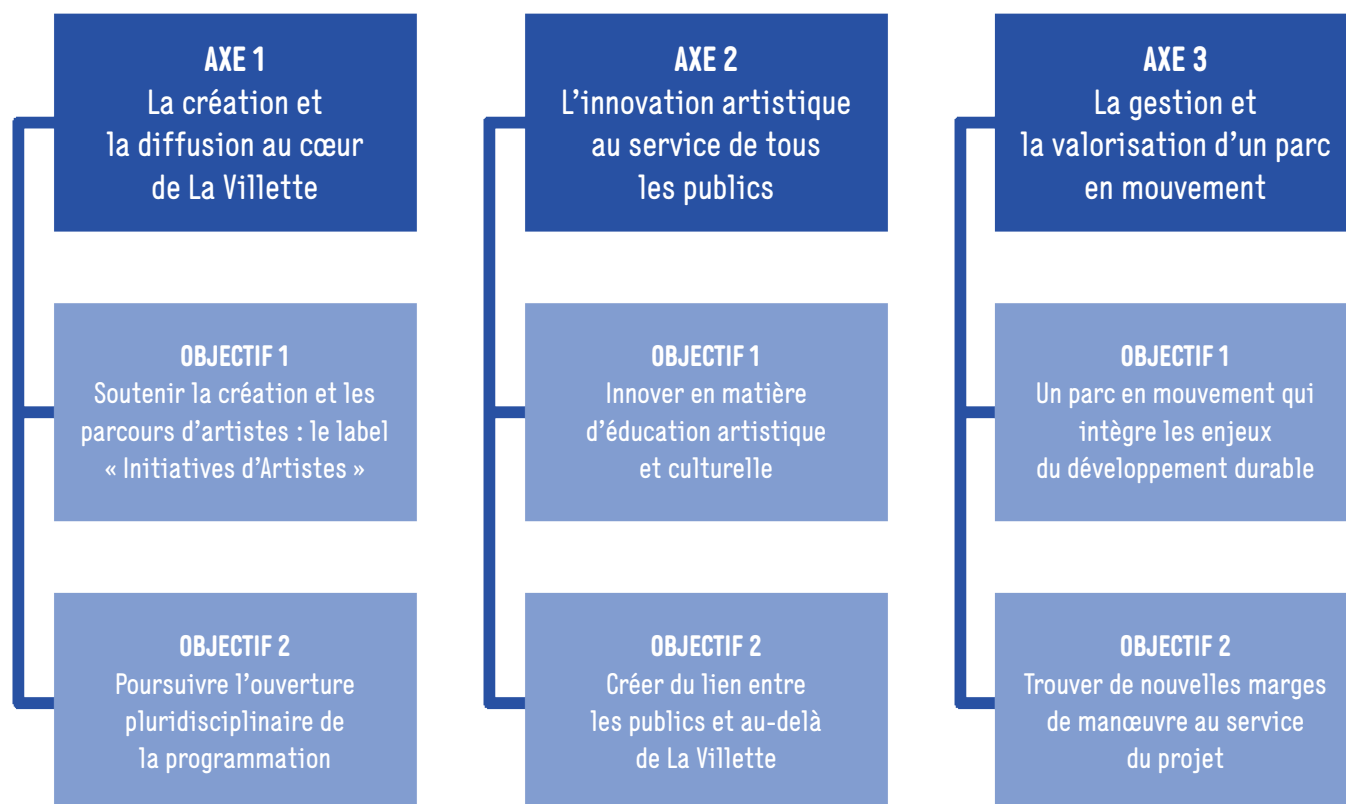
93 projets artistiques en résidence, dont **54 %** portés par des femmes

109 nouvelles Micro-Folies, pour un total de **578** ouvertes depuis 2016
(dont **54** hors de nos frontières)

16 collections disponibles dans le Musée numérique des Micro-Folies

51,9 M€ de recettes de fonctionnement et un plafond de **215** ETP

CONTRAT D'OBJECTIF ET DE PERFORMANCE



Le rapport d'activité et de performance présente l'activité et les résultats de l'EPPGHV pour l'année 2024 à l'aune des trois axes fixés par le contrat d'objectif et de performance (COP) 2020-2024 présentés dans le schéma ci-dessus.

Lors du conseil d'administration du 14 mars 2024, la prolongation du COP 2020-2024 d'une année supplémentaire a été votée. Les présents axes, objectifs et indicateurs sont donc conservés jusqu'au 31 décembre 2025. Le changement de présidence de l'EPPGHV, intervenu le 6 juin 2024, permettra à la nouvelle équipe dirigeante de travailler à l'élaboration d'un nouveau COP à compter de l'été 2025 sur la base de la lettre de mission de la nouvelle présidente et d'un projet d'établissement renouvelé.

Les 25 indicateurs – dont 8 indicateurs cibles – permettant d'assurer le suivi du COP en cours demeurent donc identiques. Ils sont à retrouver à la fin de ce rapport d'activité et permettent d'enrichir la lecture des textes. Ils offrent une vision dynamique de la performance de l'établissement et mettent en perspective les résultats de cette année avec ceux des années précédentes.

Plus particulièrement :

- Les indicateurs 1 à 4C accompagnent la partie « I. UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE » :

- les indicateurs 1, 2 et 1C relatifs aux programmes de résidence accompagnent la partie « Soutenir la jeune création et accompagner les artistes de la création à la diffusion » ;

- l'indicateur 3 concerne la pluridisciplinarité de la programmation ;

- les indicateurs 4 à 10C accompagnent la partie « Un parc accessible à tous les publics » :

- les indicateurs 5 et 5C relatifs au jeune public accompagnent la partie « Une mobilisation en faveur de la jeunesse » ;

- les indicateurs 6, 6C, 7, 7C relatifs à l'éducation artistique et culturelle accompagnent les parties « Une mobilisation en faveur de la jeunesse » et « Un parc pour tous et toutes » ;

- les indicateurs 4, 4C, 8A, 8B, 9 relatifs à la fréquentation accompagnent la partie « Fréquentation et fidélisation des publics » ;

- Les indicateurs 10A à 10C relatifs aux Micro-Folies accompagnent la partie « Un rayonnement territorial et international » ;

- Les indicateurs 12 à 15 accompagnent les parties « L'aménagement et la transition du parc » et « Une organisation au service d'un projet » :

- les indicateurs 12, 12C relatifs à l'égalité et à la diversité accompagnent les parties « Une stratégie RSO ambitieuse » et « Des ressources humaines au service des équipes et du projet » ;

- les indicateurs 13, 13C, 14, 15 concernant l'établissement accompagnent la partie « Des dépenses et des ressources sous contrôle ».





SOMMAIRE

ÉDITO	4
CONTRAT D'OBJECTIF ET DE PERFORMANCE	6
UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ET INTERNATIONAL	10
Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : quand le Monde s'est retrouvé à la Villette...	13
FOCUS : CLUB FRANCE	18
Action et bilan des Micro-Folies	20
FOCUS : COLLECTION SPORT	21
UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE	22
Diffuser toutes les formes d'art	25
FOCUS : OLYMPIADES CULTURELLES	26
FOCUS : ARCHI-FOLIES	27
Développer les partenariats pour diversifier les formats et les disciplines	30
Soutenir la jeune création et accompagner les artistes de la création à la diffusion	32
FOCUS : INITIATIVES D'ARTISTES	35
UN PARC ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS	36
Fréquentation et fidélisation des publics	38
FOCUS : UN SITE INTERNET REPENSÉ ET PLUS CONVIVIAL	39
Une mobilisation en faveur de la jeunesse	41
L'éducation artistique et culturelle (EAC) en faveur du champ éducatif	42
FOCUS : LES NOUVEAUX ATELIERS DE LA FERME	44
Un parc pour toutes et tous	45
L'AMÉNAGEMENT ET LA TRANSITION DU PARC	46
Valorisation des espaces et des équipements	48
FOCUS : DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	51
Vie des concessions	53
UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET	54
Une stratégie RSO ambitieuse	56
Les ressources humaines	58
Des ressources et des dépenses sous contrôle	60
INDICATEURS DE PERFORMANCE	62
Cartographie des publics	78



UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ET INTERNATIONAL



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 : QUAND LE MONDE S'EST RETROUVÉ À LA VILLETTE...

Intégré au projet JOP 2024 et désigné à la fois comme site officiel de célébration et lieu d'accueil du Club France, le Parc de la Villette a gagné son pari olympique. Avec un Club France bouillonnant, qui en a été le cœur vibrant au rythme des performances et des succès des athlètes français, le Parc des Nations a accueilli, du 26 juillet (ouverture des Jeux olympiques) au 8 septembre 2024 (clôture des Jeux paralympiques), 15 pays – dont trois sont restés pour la période paralympique – provenant de quatre continents différents, ainsi que deux projets à vocation culturelle ou commerciale.

Supporters français, brésiliens, mexicains, colombiens, tchèques, indiens, mongols, taiwanais, serbes, slovaques, slovènes, ukrainiens, sud-africains, hollandais et canadiens ont transformé le Parc en carrefour des nations le temps de l'olympiade. Si la Grande Halle est devenue « bleu blanc rouge », la Casa Brasil a investi l'Espace Chapiteaux, les concerts de mariachis ont résonné dans le Pavillon Villette, les supporters tchèques ont célébré leurs sportifs au Cabaret Sauvage et la Prairie du cercle nord est devenue un territoire indien. Dans le même temps, le drapeau serbe a flotté sur le Théâtre Paris-Villette, la nation arc-en-ciel s'est retrouvée dans les murs de Little Villette, la vague « Oranje » a submergé le Zénith, la Mongolie a installé ses yourtes au bord du canal et la Slovénie a posé ses valises au 211.

La cohérence entre, d'une part, l'ADN de La Villette et, d'autre part, les valeurs et les principes humanistes de l'olympisme, a convaincu de nombreux comités olympiques et paralympiques étrangers de s'installer sur le Parc. Ils retrouvaient, dans les infrastructures proposées par l'EPPGHV, la diversité et la modularité des espaces extérieurs, la dimension festive, l'ouverture au monde et l'inclusivité qui caractérisent l'esprit olympique. La grande proximité du Parc de la Villette avec les nombreux sites olympiques localisés en Seine-Saint-Denis assurait enfin une participation des sportifs et de multiples occasions pour ceux-ci de communier avec leurs supporters.

Sur la durée des Jeux olympiques et paralympiques,

1,6 million de supporters se sont donné rendez-vous au Parc de la Villette. À plusieurs reprises, des sites ont affiché complet et les supporters affluaient très tôt le matin sur la place de la Fontaine-aux-Lions pour espérer participer aux festivités de la journée. Parmi ces derniers, certains ont pu découvrir et s'initier, sur un mode ludique, *Decathlon Playground*, à des disciplines sportives avec lesquelles ils étaient peu familiers ; d'autres se sont imprégnés de l'esprit olympique au sein de la maison de l'Association française et internationale des collectionneurs olympiques, qui avait élu domicile à Villette Makerz. Les plus curieux ont pu apprécier la richesse de la culture olympique en arpentant l'exposition *24 héritages olympiques*, à travers laquelle 24 passionnés des Jeux provenant de neuf pays présentaient leur exceptionnelle collection d'objets liés à cet événement sportif quadriennal.

La qualité des infrastructures d'accueil, les performances de sportifs nationaux mais également les espaces gratuits proposés par des maisons étrangères ou la possibilité de s'initier à des pratiques sportives expliquent le succès du Parc des Nations, qui a rassemblé un public éclectique et aux motivations diverses.





CASA BRASIL

PRAÇA CIDADE DE SÃO PAULO



CIDADE DE
SÃO PAULO







FOCUS Club France

Par son positionnement géographique médian entre Paris et la Seine-Saint-Denis, le Parc de la Villette a été au cœur des festivités des Jeux olympiques et paralympiques de Paris (JOP) 2024. En accueillant le Club France dans la Grande Halle et sur ses pelouses attenantes, du 26 juillet au 8 septembre, ainsi que les pavillons de 14 autres nations sur le reste du parc, la Villette a été le centre de gravité de la ferveur populaire et sportive de ces JOP.

Organisé pour la première fois conjointement par les deux Comités olympique et paralympique sportifs français (CNOS et CPSF), le Club France a été, tout à la fois, sur une superficie d'environ 55 000 m², un espace de diffusion et de retransmission des épreuves sur écran géant ; de découvertes et d'initiations à de nombreuses disciplines sportives avec les fédérations (tir, natation, football, roller/skate, surf, tennis de table, rugby, escrime, danse, hockey, aviron, cyclisme, course...) dans le cadre notamment des Archi-Folies ; de célébrations avec les athlètes médaillés français ; et de rassemblements festifs à travers de nombreux concerts d'artistes et de DJ (Bob Sinclar, L'Impératrice, Joyce Jonathan, etc.).

Par-dessus tout, il a été un espace de partage, de rencontre et de communion « hors stade » autour des performances sportives des champions français, rappelant les valeurs et les principes d'inclusivité, de respect et d'universalité autour desquelles La Villette articule ses activités depuis presque quarante ans.

Par les nombreux médias qu'il a accueillis et hébergés, le Club France a offert une visibilité internationale inédite à la Grande Halle comme à l'ensemble du Parc et a contribué à son rayonnement au-delà de nos frontières. Il a mis en lumière les multiples croisements entre arts et sports que l'EPPGHV s'efforce de promouvoir dans sa programmation annuelle ou à travers les équipements sportifs répartis sur le parc.

CHIFFRES CLÉS

- Un parc ouvert de manière ininterrompue aux supporters pendant **27** jours
- **1,6** million de visiteurs
- **15** pays de **4** continents différents ayant installé leur club de supporters dans l'enceinte du parc
- **93 000 m²** de la superficie totale du parc dédiée aux JOP (soit presque **20%** de sa superficie totale) dont plus de la moitié (**55 000 m²**) pour le seul Club France
- **12** concessionnaires du Parc directement impliqués dans l'accueil des supporters étrangers
- **175 h** d'accueil par jour sur les différents pavillons étrangers du Parc des Nations
- **40 000** visiteurs quotidiens (en moyenne) pour le Club France
- **94 %** des usagers satisfaits (selon l'étude de l'agence Nielsen pour le compte du CIO)
- **20** pavillons construits par les étudiants de **20** écoles d'architectures dans le cadre d'Archi-Folies, fruit d'une discussion expérimentale entre l'architecture et le sport
- Plus de **500 000** visites du site internet de l'EPPGHV en deux semaines (dont près de **63 %** de nouveaux utilisateurs)
- **4 000** abonnés supplémentaires sur les réseaux sociaux de La Villette sur la seule période olympique

ACTION ET BILAN DES MICRO-FOLIES

Le succès du programme Micro-Folie, né en 2017, et sa capacité d'adaptation dans des territoires, où l'offre culturelle est peu accessible, ont conduit à son inscription, à compter de 2023, parmi les politiques prioritaires du gouvernement (PPG), avec pour objectifs, d'ici à 2026, l'ouverture de 700 Micro-Folies sur le territoire français et la constitution de 24 collections au sein du Musée numérique.

Pour 2024, ces objectifs ont été atteints : la cible de 500 Micro-Folies ouvertes a été dépassée avec 578 entités en fonctionnement, dont 54 à l'international, et quatre nouvelles collections ont été inaugurées : Île-de-France (7 février), Sport (3 avril), Normandie Impressionnisme (26 juin) et Grand Est (8 octobre). Le dispositif est aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, couvrant la quasi-totalité des départements. Particulièrement flexible, il rencontre avec succès les politiques de développement territorial : à la fin de l'année 2024, 45 % des Micro-Folies étaient installées en zone rurale, 37 % en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), 11 % dans des communes Petites Villes de Demain ou encore 3 % dans des communes « Action cœur de ville ».

Les Micro-Folies contribuent, grâce à ce maillage territorial fin et aux nombreuses rencontres et formations de médiateurs, à la création de réseaux locaux d'échanges. Au total 555 personnes ont été formées en 2024, lesquelles agissent en faveur du soutien à la création locale, à sa diffusion et à la valorisation des patrimoines départementaux, au moyen de propositions variées : les collections du Musée numérique, dont des collections régionales conçues en étroite collaboration avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et leurs partenaires locaux, pour mettre en valeur tant le patrimoine régional que la création contemporaine et le spectacle vivant dans les territoires ; le dispositif des Micro-Festivals, appuyé sur une aide financière et un accompagnement technique assuré par La Villette, permet quant à lui la diffusion d'artistes et de compagnies issus

des territoires où sont implantés ces Micro-Folies.

→ Voir indicateurs 10A, 10B et 10C pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS

Collection sport

Une Collection Sport : au cœur du dispositif Micro-Folie.

Le Musée numérique Micro-Folie compte une Collection Sport labellisée #Olympiadeculturelle et réalisée en collaboration avec le musée national du Sport, à Nice. Cette collection célèbre l'univers du sport à travers plus de 250 œuvres, archives et contenus scientifiques. Elle rassemble des grands moments de sport, des records mais aussi des tenues et accessoires ayant appartenu à Michael Jordan, Pelé, Suzanne Lenglen, Nadia Comaneci ou Usain Bolt pour ne citer qu'eux. Une place importante est accordée aux sportives et plus largement à l'histoire de l'émancipation des femmes par le sport et de leur lutte constante pour une égalité dans les compétitions. Au-delà de la performance, c'est le sport synonyme de rencontres, de partages, d'émotions et de symboles que nous avons souhaité montrer. Torches, mascottes et affiches de grands événements sportifs témoignent de l'importance de ces moments de communion. À l'instar des autres collections du Musée numérique, son cœur reste l'art sous toutes ses formes : des jeux de la Grèce antique, au « supportérisme » réapproprié par des artistes contemporains, en passant par les arts extra-européens, les époques se rencontrent et les cultures dialoguent.



UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE



DIFFUSER TOUTES LES FORMES D'ART

L'année 2024 restera, pour La Villette, l'année des JO, succès unique et planétaire sur un site résonnant encore de l'ambiance joyeuse du Parc des Nations.

La programmation s'en est donc trouvée affectée mais elle a su s'adapter à cette brûlante actualité sportive. La célébration de l'olympisme a fait naître des projets originaux comme la version extérieure de *Drumming* d'Anne Teresa De Keersmaeker avec trois écoles de danse (Paris, Bruxelles et Dakar), une reprise très à propos de Pauline Bureau sur le foot féminin et, enfin, le final de Frédéric Ferrer avec son marathonien *Olympicorama*.

Parallèlement, l'indisponibilité de la Grande Halle, tout entière consacrée à accueillir le Club France, a empêché la tenue d'une exposition grand public : pour autant, les vibrations olympiques ont rapidement laissé place à celles du Jazz à la Villette, dont la 23^e édition a notamment permis d'écouter des légendes de ce style musical telles que Brad Mehldau et Kenny Garrett. Moyennant sa délocalisation dans un espace inédit pour elle, au côté sud de la Grande Halle, 100% l'EXPO a offert, pour la sixième année consécutive, un nouveau panorama des talents de la création artistique française et internationale récemment diplômés.

Par ailleurs, l'année 2024 avait commencé en majesté avec *Lumières*, une promenade artistique nocturne, dont les créations lumineuses originales ont enchanté les prairies et les jardins du Parc.

Sur le plan strictement culturel, l'année a été tout aussi singulière avec des projets hors norme comme la rencontre entre Bartabas et le Cadre noir au printemps et le majestueux spectacle de Roméo Castellucci à l'automne, à chaque fois dans une Grande Halle reconfigurée et magnifiée.

Dans la programmation de l'année 2024, on a pu découvrir la première parisienne de Carolina Bianchi, le nouveau cru de Sharon Eyal et Gai Behar, une création grand gabarit d'Angelin Preljocaj, ou l'énigmatique Marlene Monteiro Freitas avec le Ballet de l'Opéra de Lyon, parmi d'autres, sans oublier les spectacles performatifs de Théo Mercier et Nêmo Flouret se jouant avec pertinence de l'écrin de la Grande Halle sans gradin et sans scène.

Le hip-hop dans la diversité des styles et des genres avec

la création de MazelFreten, le Golden Stage, les plateaux STEP et Freestyle ont eu de beaux succès publics. Ils ont confirmé le statut et le rôle particuliers de La Villette dans la promotion des cultures urbaines.

Juste après les jongleurs de Petit Travers, collectif français pour la seconde fois présente à La Villette, on a découvert les techniques acrobatiques et les danses sud-africaines que la compagnie de cirque Zip Zap Circus, qui clôturait l'année, est parvenue à mêler avec sensibilité et générosité.

Le théâtre a été très présent cette année avec les pièces de Christophe Honoré, Julie Deliquet, Gwenael Morin, Arthur Nauzyciel, ou encore Ivo van Hove.

De la jeune création, on retiendra les noms de Sandra Iché et son théâtre documentaire, de Luce Gaston pour un seule-en-scène drôle et décapant, ou de Sorour Darabi pour sa relecture de *Les Mille et Une Nuits*, chacun dans des propositions aux sujets très contemporains.

Ainsi, fidèle à son ADN, La Villette continue d'innover pour proposer à tous les publics une offre pluridisciplinaire, généreuse et exigeante, et pour faire du Parc un lieu unique au croisement de la culture, de la nature et du sport.

→ Voir indicateurs 3, 4C, 5A et 5B pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS

Olympiades culturelles

Toujours attaché à promouvoir, soutenir et diffuser des créations artistiques originales et innovantes, et soucieux de faire dialoguer la culture et le sport en amont des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, l'EPPGHV a naturellement positionné sa programmation culturelle et événementielle 2024 au cœur du dispositif olympique.

Un parc transfiguré par les 20 pavillons éphémères du projet Archi-Folies a accueilli, entre décembre 2023 et juillet 2024, six formats uniques, pluridisciplinaires et accessibles à tous les publics. Avec *Notre sacre*, la chorégraphe Blanca Li, le rappeur Abd al Malik et le violoniste David Grimal ont proposé une relecture contemporaine et inclusive du *Sacre du printemps* de Vaslav Nijinski et Igor Stravinski. Le *Live Magazine du Sport* a mis en lumière la parole et le travail des journalistes sportifs, à travers le récit émouvant ou inattendu des espoirs, errements et rêves liés au monde du sport. Avec *Féminines*, Pauline Bureau a retracé l'épopée de l'équipe féminine du stade de Reims, une aventure humaine d'une grande force qui promeut les valeurs de solidarité, d'amitié et de liberté. Anne Teresa De Keersmaecker a investi la place de la Fontaine-aux-Lions pour mettre en scène *Drumming*, une chorégraphie imaginée et conçue à partir de l'œuvre musicale éponyme de Steve Reich. Bartabas a monté, pour la première fois, avec *Noces de crins*, 25 cavalières ou cavaliers et une quarantaine de chevaux du Cadre noir de Saumur et de l'Académie équestre de Versailles, dans un ballet hippique conjuguant tradition et modernité. Enfin, l'*Olympicorama* de Frédéric Ferrer a rendu hommage à six disciplines olympiques, en préambule aux JOP qui allaient faire battre le cœur du Parc de La Villette l'espace d'un été.

Parallèlement, le temps d'un grand week-end gratuit, une édition exceptionnelle du festival *Freestyle* a transformé le Parc en terrain artistique et sportif avec une ambiance festive et un esprit collectif.

À travers le dispositif Micro-Folie, l'EPPGHV s'est enfin attaché à porter dans tous les territoires ce souffle et cet esprit olympique en enrichissant le Musée numérique d'une collection de plus de 200 œuvres dédiées au sport, grâce au musée national du Sport de Nice et avec l'appui précieux d'une dizaine de partenaires.



FOCUS

Archi-Folies

Archi-Folies 2024 fut un des temps forts des Olympiades Culturelles.

Vingt écoles d'architecture françaises réparties sur tout le territoire se sont mobilisées et engagées pour concevoir et réaliser 20 pavillons grandeur nature au beau milieu du parc de la Villette avant et pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ce projet, parrainé par Bernard Tschumi, a été porté et financé par le ministère de la Culture, La Villette, le comité national olympique et sportif français (CNOSF) et Paris 2024.

Les pavillons, fruit d'une alliance entre une école et une fédération olympique, sont l'illustration poétique et expérimentale d'une diversité de disciplines sportives, présentés d'abord sous un format exposition puis utilisés par les fédérations dans le cadre de leurs animations pendant le Club France.

Ce projet a concentré de nombreuses innovations. La première consistait à réunir 20 écoles supérieures d'architecture autour d'un projet commun et d'une nouvelle pédagogie fondée sur la « culture constructive » qui a permis aux élèves de se confronter à l'acte de bâtir. Cette collaboration devait également privilégier l'usage de matériaux innovants ou de réemploi dans une perspective de transition écologique revendiquée.

Archi-Folies fut aussi un défi. Technique tout d'abord, en s'adaptant aux contraintes inhérentes à des expositions en extérieur. Sécuritaire ensuite, car cette démarche supposait d'accueillir un chantier d'envergure avec des non-professionnels puis un public nombreux dans des pavillons expérimentaux. Enfin, il a nécessité la mobilisation de nombreux mécènes, en complément d'un important soutien de la Caisse des Dépôts.

Le projet Archi-Folies se devait également d'être exemplaire sur les questions écologiques : les pavillons démontés ont été recyclés pour des futurs projets ou récupérés par des collectivités locales ou des associations. Le pavillon de l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Clermont-Ferrand a été transféré à Cébazat ; celui de l'ENSA de Bretagne a été repris par la Fédération française de tir à l'arc ; celui de l'ENSA de Paris-La Villette par l'école de cirque Les Noctambules. Pour finir, une partie du pavillon de l'ENSA Paris-Est se retrouvera dans la future salle d'escalade Karma, qui ouvrira ses portes prochainement dans le Parc de la Villette.

PROGRAMMATION 2024

SPECTACLES 2024	CATÉGORIES
Magic Wip saison #7 / Ben Hart	Magie nouvelle
Magic Wip saison #7/ Matthieu Villatelle et Rémy Berthier	Magie nouvelle
Magic Wip saison #7 / Luc Apers	Magie nouvelle
Magic Wip saison #7 / Scorpène	Magie nouvelle
Magic Wip saison #7 / Camille Joviado et Claire Chastel	Magie nouvelle
Magic Wip saison #7 / Magic Night H/F	Magie nouvelle
CNAC 35° promo / Sophia Perez / <i>Parce qu'on a toustes besoin d'un peu d'espoir</i>	Cirque
Frédéric Ferrer / Olympicorama / <i>Le Judo</i>	Théâtre
MazelFreten / <i>Memento</i>	Danse
Golden Stage / The Ruggeds, Sales Momes (Karim KH & Carmel Loanga), <i>La Struktüre</i>	Danse
Ivo van Hove / <i>Mon bel animal</i>	Théâtre
Flora Bouteille / <i>Angels' Font</i>	Performance
Christophe Honoré / <i>Le Ciel de Nantes</i>	Théâtre
Sharon Eyal / Gai Behar / <i>Into the Hairy</i>	Théâtre
Sandra Iché / Collectif Travaux Publics / <i>Le Social brû(il)le</i>	Théâtre
Arthur Nauzyciel / <i>Le Malade imaginaire ou le Silence</i> de Molière	Théâtre
Plateau Hip Hop / Hendrickx Ntela (Compagnie Konzi) / Compagnie Antoinette Gomis	Danse
Julie Deliquet / <i>Welfare</i>	Théâtre
Fresh from the Place	Danse
Pauline Bureau / <i>Féminines</i>	Théâtre
Angelin Preljocaj / <i>Requiem(s)</i>	Danse
Bartabas / Académie équestre de Versailles / <i>La Voie de l'écuyère</i>	Théâtre équestre
Bartabas / Cadre noir de Saumur / <i>Noces de crins</i>	Théâtre équestre
Rachid Ouramdane / <i>Outsider</i>	Danse
Frédéric Ferrer / Olympicorama / <i>Le Final</i> (Olympiades culturelles)	Théâtre
Luce gaston / <i>Du love.</i>	Théâtre
Gwenaël Morin / <i>Quichotte</i>	Théâtre
Blanca Li / <i>Didon et Énée</i>	Danse
Deepdawn / Sorour Darabi / <i>Les Mille et une Nuits</i>	Performance
Carolina Bianchi y Cara de Cavallo / <i>Trilogie Cadela Força - Chapitre 1 - La Mariée et Bonne nuit Cendrillon</i>	Théâtre
Collectif Petit Travers / Quatuor Debussy / <i>Nos matins intérieurs</i>	Cirque
STEP 1 / Isabelle Clarençon / MAB'ISH - <i>Cosmic Circle</i> / Marina Gomes - <i>Asmanti [Midi-Minuit]</i>	Danse
STEP 2 / Noé Chapsal - <i>Viscum</i> / Khaled Idriss Abdulahi - <i>A.D</i>	Danse
Théo Mercier / <i>Skinless</i>	Danse
Romeo Castellucci / Esa-Pekka Salonen / Gustav Mahler / <i>Résurrection (Symphonie n°2 en ut mineur)</i>	Musique
Marion Motin / Collectif Les Autres / <i>Narcisse</i>	Danse
Lafawndah / Trustfall / <i>Les Carnets d'Inanna : le monde d'en bas</i>	Performance
Zip zap Circus / <i>Moya</i>	Cirque
Ballet de l'Opéra de Lyon / Marlène Monteiro Freitas / <i>Canine jaunâtre 3</i>	Danse
Némo Flouret / <i>900 Something Days Spent in the XXth Century</i>	Danse
Gisèle Vienne / <i>Crowd</i>	Danse
Ciné-Concert Jazz / Axel Nouveau	Jeune public
Marion Muzac / <i>Le petit B</i>	Jeune public
4Hoog / Audrey Dero / <i>Lagneau</i>	Jeune public
Groupe Fluo / <i>Nouage</i>	Jeune public
Jean-Philippe Naas / <i>Marcher dans le vent</i>	Jeune public
Kaunas State Puppet Theatre / Biruté Baneviciute / <i>Little Worlds</i>	Jeune public
Mon grand l'ombre / Sophie Laloy / <i>Fuega, j'ai rencontré un phacochère</i>	Jeune public
Compagnie Écoutilles - Oizo / <i>Exploration d'un monde de céramiques bavardes</i>	Jeune public
Old Masters / <i>La Maison de mon esprit</i>	Jeune public
100% l'EXPO	Exposition
Anne Teresa De Keersmaecker / <i>Drumming</i> / Olympiades culturelles	Danse
Archi-Folies 2024	Événement
Freestyle / Olympiades culturelles	Festival
Jazz à la Villette	Festival



DÉVELOPPER LES PARTENARIATS POUR DIVERSIFIER LES FORMATS ET LES DISCIPLINES

Afin de préparer le site à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, des phases de travaux inhabituelles ont été nécessaires, ce qui a bouleversé le calendrier événementiel usuel et l'a condensé sur les seules périodes de janvier à mars 2024, puis à partir de la fin septembre 2024. L'indisponibilité de la Grande Halle durant plusieurs mois n'a ainsi pas permis d'accueillir des expositions d'envergure comme cela fut le cas en 2023.

L'activité événementielle s'est donc concentrée principalement autour de l'accueil des grands salons récurrents tels que Whisky Live (grand public - 45 500 visiteurs), Architect at Work (professionnel - 6 700 visiteurs), ou encore le Salon de la Photo (grand public - 35 900 visiteurs).

Le festival littéraire *Mot pour Mot*, organisé par les organes de presse écrite *Le Monde*, *L'Obs* et *Télérama*, a tenu une nouvelle édition à succès dans la Grande Halle, Little Villette et le Théâtre Paris-Villette.

Dans un autre style, la maison Balmain a investi l'Espace Charlie Parker afin d'y présenter un défilé auxquels 800 personnes étaient invitées.

Enfin, plus d'une cinquantaine d'autorisations gracieuses ont été délivrées à nouveau en 2024 pour permettre la tenue d'activités sportives ou de projets de tournages en extérieur.

En termes de nouveautés, le salon du BON a choisi la Grande Halle de la Villette pour tenir sa première édition en novembre 2024. Cet événement s'inscrit dans le prolongement du magazine éponyme lancé en collaboration avec Thierry Marx, chef engagé, qui a fait de la bonne alimentation son fer de lance. 15 000 visiteurs ont découvert cette cocreation

entre le chef étoilé et l'agence JPC Events.

La Villette a en outre accueilli une exposition immersive gratuite et ouverte à tous, organisée par Canon France, en partenariat avec la Fédération des aveugles et amblyopes de France et l'agence de design inclusif Tactile Studio : *World Unseen* invitait le public à explorer 12 œuvres réalisées par des photographes de renommée internationale sous un jour nouveau. Celles-ci étaient en effet présentées en relief et accompagnées de descriptions en braille et en audio, mais également sous forme classique altérée pour illustrer différentes conditions visuelles et permettre aux visiteurs voyants de mieux comprendre les défis liés à la déficience visuelle.

L'année 2024 marque aussi le retour de l'activité tournage et prises de vues sur le parc de la Villette. Cette activité constitue en effet un des axes de développement de recettes possibles et est donc vouée à s'intensifier. Quatre tournages ont pu se dérouler sur le parc avant et après les Jeux.

Pour finir, dans un souhait de dynamiser la place de la Fontaine-aux-Lions durant l'hiver, La Villette a accueilli pour la première fois un village de Noël du 23 novembre au 29 décembre 2024. En clin d'œil à l'esprit des Jeux olympiques et paralympiques, les sports d'hiver y ont été mis à l'honneur avec l'installation d'une patinoire écologique de 200 mètres carrés, d'un mur d'escalade, d'un simulateur de ski et d'une piste de curling. Entre chalets d'artisanat ou de restauration, animations sportives ou ateliers créatifs, ce sont au total 120 000 personnes qui ont pu profiter de la magie des fêtes de fin d'année.

→ [Voir indicateur 3 pour une analyse détaillée de la performance](#)



SOUTENIR LA JEUNE CRÉATION ET ACCOMPAGNER LES ARTISTES DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION

Soutenir la jeune création

En collaborant étroitement avec les écoles d'art de toutes disciplines et d'autres institutions culturelles, La Villette s'inscrit dans le parcours des jeunes artistes en début de carrière. Tremplins professionnels pour découvrir les talents tout juste diplômés, quatre rendez-vous ont rythmé l'année 2024.

Le spectacle de sortie d'école du Centre national des arts du cirque (CNAC)

Parce qu'on a tous besoin d'un peu d'espoir a convié 12 jeunes artistes, un trapèze, un cerceau aérien, du jonglage, des paillettes, de l'acro-danse, une roue Cyr et du mâit chinois. Agrès et virtuosités s'étreignent pour livrer une vision sensible du monde émaillée de récits forts. Mise en scène par Sophia Perez, diplômée voltigeuse du CNAC et aujourd'hui codirectrice de la compagnie Cabas, la création de sortie d'études de la 35^e promotion a activé une libération aussi engagée que poétique.

100% L'EXPO

Les 52 exposants de cette 6^e édition sont issus des Beaux-Arts de Marseille, de Nantes Saint-Nazaire ou de Paris, de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, de la Villa Arson de Nice, et de l'École nationale supérieure d'art de Paris-Cergy. Au cœur de la scénographie composée d'éléments de récupération, art numérique, design, cinéma, stylisme, photographie et arts plastiques dialoguent et racontent les préoccupations des jeunes artistes aujourd'hui. Pour la première fois, en 2024, un jury a été invité pour sélectionner les artistes : Prune Phi, artiste plasticienne et ancienne exposante de 100%, Thomas Conchou, directeur artistique de La Ferme du Buisson, et Daisy Lambert, curatrice indépendante. La formation, offerte par TADA Agency a accompagné, les artistes dans la création de leur statut et des speeddating organisés par le collectif Diamètre/a ont impulsé de nombreuses rencontres professionnelles. Venant compléter le programme, les performances dans la salle Boris Vian, dont une sélection du festival Jerk Off, ont rythmé l'EXPO ainsi que la soirée clubbing à la Folie organisée par le collectif Kluster.

Drumming XXL

Des projets monumentaux prennent régulièrement forme avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Dans le cadre des Olympiades culturelles, *Drumming XXL* a rassemblé 70 interprètes. Sur le parvis de l'Espace Chapiteaux, les élèves issus du conservatoire et des écoles d'Anne Teresa De Keersmaeker (P.A.R.T.S.) et de Germaine Acogny (École des Sables) ont présenté une version revisitée de la pièce iconique d'Anne Teresa De Keersmaeker, créée en 1989, sur une musique de Steve Reich.

Archi-Folies

Sous le parrainage de Bernard Tschumi, 20 écoles supérieures d'architecture et de paysage et autant de fédérations sportives nationales ont œuvré à exprimer les valeurs universelles du sport par le langage architectural. Accompagnés par leurs enseignants, la chaire EFF&T et les Grands Ateliers Innovation Architecture (GAIA), les étudiants ont conçu et construit vingt pavillons éphémères, chacun destiné à recevoir une fédération sportive. Pendant toute la durée des Jeux olympiques et paralympiques, la programmation festive des Archi-Folies a pris part aux célébrations du Parc des Nations. Ce projet a été porté et financé par le ministère de la Culture en partenariat avec La Villette, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJO) de Paris 2024, et soutenu par de nombreux mécènes.



Accompagner les artistes de la création à la diffusion

Le soutien à la création fait partie des activités essentielles de La Villette, garantissant sa vitalité artistique et son rayonnement. Terreaux de créativité, les laboratoires de recherche s'ancrent dans des espaces de travail dédiés et au cœur de dispositifs d'accompagnement déployés par les équipes de La Villette et leur réseau de partenaires. Trois programmes de résidence, complétés par Magic Wip, accueillent et accompagnent des artistes issus de toutes les expressions, mixant disciplines, esthétiques et écritures.

IADU (Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines)

Premier incubateur en France dédié aux chorégraphes en danses urbaines, IADU est pensé sur deux années et réunit une dizaine de chorégraphes. Il se distingue par la singularité de son champ d'action, sa longévité, son ampleur et ses méthodes d'accompagnement articulées autour de trois axes :

- l'accompagnement et le soutien à la création (conseil artistique, résidences, coproductions),
- la professionnalisation des chorégraphes (formations),
- la diffusion et la mise en réseau.

Les artistes de la promotion 2024-2026 sont Noé Chapsal - Cie Les corps jetés ; Viola Chiarini - Cie Made In Waack ; Chris Fargeot ; Khaled Idriss «Cerizz» Abdulahi - Wild Compagnie ; Nadia «Nadéeya» Gabrieli Kalati ; Solen Athanassopoulos - Cie Moakosso ; Alexandre «Cyborg» Moreau & Wilfried «Wolf» Blé - La Struktore ; Emmanuelle Soum - «Maison M» ; Antonin «Tonbee» Cattaruzza - Cie Lecter ; Dafne Bianchi ; «Sons Of Wind».

L'année 2024 fut prolifique et riche : 11 compagnies ont été coproduites ; 25 compagnies ont été accueillies en résidence, dont 12 avec accompagnement technique ; 9 compagnies ont été à la fois coproduites et accueillies en résidence. Cet ensemble totalise 237 jours de résidence.

L'Espace Périphérique

Cofinancé à parité par la Ville de Paris et La Villette, l'Espace Périphérique est dédié à l'accueil de compagnies issues des formes contemporaines du cirque, de la rue et de la marionnette. Cinq espaces de travail distincts permettent d'accueillir simultanément plusieurs équipes artistiques. Assorties d'un apport financier, les résidences proposent un accompagnement sur mesure dans tous les domaines (artistique, administratif, technique). L'Espace Périphérique est un « label » aujourd'hui reconnu par de nombreux lieux de diffusion et festivals en Europe. Les appels à projet suscitent de nombreuses candidatures, étudiées lors des deux commissions annuelles.

En 2024, parmi les 215 dossiers éligibles, 36 projets ont été retenus : 19 pour le cirque, 8 pour la marionnette, le théâtre d'ombres ou d'objets et 9 pour l'espace public. La durée moyenne d'une résidence de création est de 9,6 jours.

Magic Wip

Chaque saison, le Magic Wip invite des artistes travaillant sur un projet de création en lien avec l'univers de la magie. En 2024, sept équipes ont été accueillies en résidence, dont cinq ont présenté au public une étape de travail.

→ Voir indicateur 3 pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS

Initiatives d'Artistes

Chaque année, à travers son programme Initiatives d'Artistes (IA), La Villette labellise 15 projets portés par des artistes émergents ou plus aguerris, dans différentes disciplines du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, magie nouvelle, performance ou formats hybrides) qui reflètent la diversité de la programmation culturelle de l'EPPGHV. Ce soutien se traduit par la mise à disposition de studios de répétition équipés, d'un hébergement selon les besoins, d'une aide financière et de présentations de maquettes aux professionnels. Enfin, les 15 projets labellisés en 2024 sont/seront tous programmés au cours des saisons culturelles 2024/2025/2026. Bénéficiant de cette visibilité, les artistes fédèrent plus aisément un réseau de partenaires et rencontrent un public élargi.

Sous la houlette de Sandra Iché, *Le Social brû(il)le* du collectif Travaux Public a déployé l'interrogation des travailleurs sociaux. Luce Gaston a ouvert la saison 2024/2025 avec *Du Love*. Seule-en-scène scrutant l'amour au temps des portables et des applications. Le chorégraphe iranien Sorour Darabi a dévoilé *Deepdawn*, son premier opéra revisitant *les Mille et Une Nuits*, par et pour des corps engagés. Lors de l'édition 2024 de STEP, Isabelle Clarençon a livré *Cosmic Circle*, performance inspirée du clubbing, dont elle signe également la musique, et Khaled Idriss Abdulahi a exploré avec *A.D* l'addiction et l'emprise. En décembre 2024, Lafawndah & Trustfall ont plongé dans les mondes souterrains. En mars 2025, Lena Paugam a orchestré la rencontre avec la poétesse autiste non verbale Babouillec et Félicien Fonsino, jeune pousse de l'École du Théâtre National de Bretagne. Issu du hip-hop freestyle, Théophile «Rojek» Bensousan., joue avec le temps et sa perception. L'artiste caribéenne Annabel Guérédrot et le chorégraphe mozambicain Idio Chichava ont intégré la programmation de l'édition 2025 de 100% en avril, Johan Bichot et le binôme Quentin Folcher et Kamma Rosenbeck celle du Plateau Cirque, nouveau temps fort de la saison. Le jeune public n'est pas en reste avec deux pépites labellisées Initiative d'Artistes (IA) : le monde vivant mi-animal mi-humain du chorégraphe Sylvain Riéjou et du dessinateur Hervé Walbecq, et les récits attendus de Valérie Mréjen.

Hant, le nouveau projet de Claire Chastel et de Camille Joviado, labellisé IA, 2024 est toujours en création avec une échéance plus tardive que prévu.



UN PARC ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

FRÉQUENTATION ET FIDÉLISATION DES PUBLICS

La fidélisation des publics est l'un des axes forts de la stratégie de la direction de la communication et des publics de La Villette. De saison en saison, les équipes entretiennent une relation généreuse avec les abonnés, les adhérents et les groupes.

Le caractère exceptionnel de l'année 2024, avec l'accueil du Parc des Nations à l'occasion des Jeux de Paris 2024, a généré une activité et une fréquentation hors norme ; mais il a aussi contraint l'activité culturelle de l'établissement (l'édition 2024 du Cinéma en plein air n'a pas pu se tenir du fait de l'indisponibilité du Parc). Ainsi, avec 48 spectacles et 305 représentations, 195 169 places ont été proposées à la vente, soit une légère baisse par rapport à 2023.

Parmi les 173 366 spectateurs payants qui ont assisté à ces événements, La Villette a pu compter sur ses publics fidèles, avec 35 876 billets abonnés, adhérents et pass illimité, soit 21 % de la fréquentation payante. Les groupes scolaires, périscolaires, du champ social ainsi que les collectivités locales et les comités sociaux et économiques (CSE) sont également toujours largement présents, représentant 14 % des publics des spectacles en 2024, en légère hausse par rapport à 2023. La fréquentation du jeune public (individuel) confirme cette tendance. Au total, plus de 26 % des publics ont moins de 26 ans.

Pour fidéliser et développer ces communautés, La Villette a poursuivi un important travail à l'attention des abonnés et des détenteurs de pass qui se traduit par une exclusivité sur les spectacles à l'ouverture de la nouvelle saison, une priorité sur les meilleures places, la participation à des événements BtoB, salons et forums, des moments privilégiés tout au long de la saison (invitations aux vernissages, accès à certaines générales et « bons plans » hors les murs avec des partenaires culturels) et, enfin, une politique tarifaire adaptée. Malgré une hausse des pleins tarifs pour la saison 2024/2025, l'établissement a choisi de ne pas augmenter les tarifs réduits, qui restent inchangés depuis 2011.

Cet engagement est essentiel pour l'établissement : au moment de l'ouverture des ventes au tout public, 40 à 50 % du remplissage sont déjà assurés par les publics les plus fidèles. Grâce à cela, La Villette peut sereinement réserver des quotas pour le Pass Culture et les relais des publics scolaires, périscolaires et du champ social afin que leurs bénéficiaires accèdent à des billets à tarifs très réduits (de 5 à 15 euros selon les événements).

Dans un contexte marqué par des difficultés économiques des acteurs culturels, le taux de remplissage de l'année 2024 reste exceptionnellement élevé, retrouvant un niveau d'avant Covid-19. Cette dynamique est notamment liée au maintien de la fréquentation payante sur les spectacles de danse (88 % de remplissage), à la hausse de la fréquentation théâtrale, au retour d'une fréquentation payante élevée sur les spectacles de cirque et à la production d'événements exceptionnels, à grande jauge.

En 2024, quelques-uns des plus grands succès, qui illustrent le foisonnement et la pluridisciplinarité de l'offre culturelle, sont les productions d'Angelin Preljocaj, Romeo Castellucci, Bartabas, Blanca Li, Gisèle Vienne, Nêmo Flouret, Théo Mercier, Christophe Honoré, Sharon Eyal, Abd al Malik, Anne Teresa De Keersmaeker, Pauline Bureau, le CNAC et Zip Zap Circus.

→ Voir indicateurs 5, 5C, 6, 6C, 7 et 7C pour une analyse détaillée de la performance.



FOCUS

Un site internet repensé et plus convivial

Dans le cadre de la stratégie de communication de l'établissement, La Villette a entrepris la refonte de son site internet afin de le rendre plus accessible, davantage interactif et mieux adapté aux besoins des utilisateurs, tout en respectant les normes RG2A (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations). L'objectif est de présenter le parc de manière claire et complète, tout en facilitant la navigation des usagers, en garantissant une expérience inclusive pour tous les utilisateurs et en offrant à ces derniers un contenu dédié.

Le Parc de la Villette, lieu de rencontre entre nature, culture et sport, se dévoile désormais sous toutes ses facettes. Le site permet une exploration complète du parc : ses espaces, sa programmation, ses événements et ses initiatives. Pour compléter sa réponse aux besoins spécifiques de chaque catégorie de public, La Villette a conçu un agenda 100 % dédié à la programmation jeune public, avec un accès désormais simplifiée à une information qui lui correspond.

L'interface a été repensée afin de la rendre davantage moderne, intuitive et accessible. Chaque section du site est plus rapidement consultable, et l'identification plus claire des concessionnaires permet aux visiteurs de découvrir en quelques clics seulement les services (restauration, bar, divertissement) de nos partenaires.

Il était également important de donner aux actions d'éducation artistique et culturelle toute la visibilité méritée. Pour cela, une politique éditoriale forte qui mêle entretiens, reportages, documentations vidéo et photos a été mise en place.

Autre nouveauté notable : l'intégration d'une carte interactive afin que tous puissent se repérer et se rendre aisément dans les lieux de destination via un itinéraire sur mesure.

Enfin, pour mieux répondre à un public de plus en plus international, l'ensemble du site a été traduit en anglais.



INCE

ST

AS

HUGO

CAMILA

CLARA

UL

ENVIR

PAR

UNE MOBILISATION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont accueillis à La Villette. Avec Little Villette, ils bénéficient d'un pôle culturel entièrement dédié aux familles et à la jeunesse, qui mêle pratiques artistiques, découverte de la nature et du bien-être animal (une ferme et un jardin pédagogique), spectacles et expositions.

La fréquentation globale cumulée de Little Villette, des Jardins passagers et de la Ferme de la Villette s'est élevée à 155 284 enfants et adultes, soit une fréquentation en hausse compte-tenu des trois mois de fermeture du site du fait des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Les Ateliers Villette

En semaine, les publics scolaires et du champ social sont accueillis dans le cadre des Ateliers Villette qui s'intègrent aux parcours d'éducation artistique et culturelle. Ces ateliers sont destinés à sensibiliser les jeunes à différentes disciplines artistiques (spectacle vivant, cirque, arts plastiques...) et à des valeurs environnementales portées par l'établissement.

Ils sont organisés en quatre catégories : les ateliers d'éveil, destinés à sensibiliser les enfants à un sujet via la lecture, l'animation, la fabrication ; les ateliers de pratique, qui donnent accès à une discipline par le « faire » ; les ateliers de sensibilisation à l'environnement et au vivant ; et les ateliers-spectacles, qui mettent les jeunes en situation de public actif.

L'ouverture de la Ferme de la Villette a rendu possible des ateliers d'éveil autour de la thématique animalière dans une approche artistique (*Mon beau mouton*, *La Ronde des animaux...*) permettant également une interaction avec de vrais animaux.

Little Villette en accès libre

Les mercredis, samedis et dimanches des activités en accès libre sont proposées aux familles. La gratuité incite les pratiques culturelles spontanées et fidélise les publics avec lesquels se tissent des expériences durables.

Les familles retrouvent également chaque semaine le salon de lecture ainsi qu'une programmation de cinéma et des

expositions adaptée à ce public. A cela s'ajoutent des week-ends thématiques comme Little Magic, Little Freestyle, Jonglerie qui déclinent à hauteur d'enfant les festivals et les spectacles de la programmation culturelle. Enfin, grâce au partenariat noué avec LEGO®, des week-ends de grande envergure autour de la fameuse brique mais aussi des ateliers gratuits sont proposés aux publics du champ social les mercredis après-midi.

L'axe autour de la parentalité a été renforcé avec l'augmentation de propositions dédiées aux bébés tout comme des moments d'échanges avec les parents. Little Villette a ainsi accueilli l'illustratrice Elena Séléna dans le cadre de la saison de la Lituanie en France avec une exposition de Pop-up et la création d'un mobile géant pour les bébés.

Les spectacles jeune public

De Little Villette à la salle Boris Vian, La Villette a accueilli huit spectacles destinés aux enfants dès 2 ans : *Nouage* du Groupe Fluo / Benoît Canteteau ; *Marcher dans le vent* de Jean-Philippe Naas et Laurent Moreau (projet Initiatives d'Artistes) ; *Le Petit B* de la chorégraphe Marion Muzac ; *Lagneau* de la metteuse en scène belge Audrey Dero ; *Oizo* de la compagnie Ecoutilles ; *La Maison de mon esprit* du collectif suisse Old Masters ; *Fuega* de Sophie Laloy et Anouck Morel et, enfin, *Little Worlds* de la chorégraphe Biruté Baneviciute (dans le cadre de la saison de la Lituanie en France).

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) EN FAVEUR DU CHAMP ÉDUCATIF

Depuis sa création, La Villette développe des activités artistiques, éducatives et sociales ouvertes sur la ville et sur son territoire.

Engagée dans une politique volontariste et originale d'éducation artistique et culturelle, La Villette crée au quotidien des liens avec les publics éloignés de la culture – économiquement, socialement ou territorialement – afin de permettre l'accès à la création à toutes et tous. Pour cela, La Villette s'associe avec des établissements scolaires et universitaires de l'académie de Paris, Créteil et Versailles et avec des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ces actions menées localement se sont étendues et adaptées à l'échelle régionale : en 2024, un partenariat a été renouvelé pour la 14^{ème} année consécutive avec la Région Île-de-France pour proposer des parcours à plus de 1 000 lycéens comprenant *a minima* un atelier de pratique artistique et la venue à un spectacle.

Depuis trois ans, La Villette entretient un jumelage avec le collège et les six écoles du REP + Rouault dans le cadre de son partenariat avec la Délégation académique pour l'art et la culture (DAAC) du rectorat de Paris. Un cadre qui permet de concentrer les actions auprès des élèves et des enseignants de ce collège (le seul de Paris à être situé derrière le périphérique) et de six écoles du territoire pour proposer de nombreuses formations à destination des enseignants et des parcours d'éducation artistique et culturelle.

En parallèle, des partenariats ont été renouvelés ou créés avec les villes de Pantin, d'Aubervilliers et du Pré-Saint-Gervais afin de rendre accessible aux écoles du territoire une vingtaine de parcours.

Depuis plusieurs années, La Villette développe également des parcours grand format, imaginés avec les encadrants, qui mêlent pratique artistique (cirque, hip-hop, théâtre, danse...), accès aux coulisses, rencontres-métiers, visites insolites, parcours de spectateurs ou Pop-up (interventions artistiques « surprises » programmées dans les structures partenaires). Construits sur mesure, ces parcours peuvent être enrichis de nombreuses autres actions. Ces interventions permettent d'impliquer directement les jeunes dans le processus de création et de leur fournir des outils et des clés de compréhension pour appréhender un nouvel univers artistique en autonomie.

L'EAC en quelques chiffres

En 2024, La Villette a proposé :

- 17 sessions de formation et de sensibilisation auprès des relais scolaires (enseignants des premier et second degrés), des animateurs du périscolaire ou des travailleurs sociaux ;
- 92 parcours d'éducation artistique et culturelle pour les centres de loisirs, crèches, écoles, collèges, lycées et universités ;
- 1 559 ateliers, dont 794 de pratique artistique ;
- 33 Pop-up ;
- 10 restitutions.

→ Voir indicateurs 6 et 6C pour une analyse détaillée de la performance





FOCUS

Les nouveaux ateliers de la ferme

Une offre dédiée à la biodiversité et au bien-être animal

Dans la continuité des actions menées dans les Jardins passagers, l'offre nature s'est développée avec l'ouverture en juin 2023 d'une ferme pédagogique. Conçue grâce au soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer et leur volonté d'offrir aux citoyens plus de proximité avec l'animal, la Ferme de la Villette est habitée par six poules, quatre chèvres, deux ânesses, cinq lapins et une dizaine de ruches. Après presque deux ans de fonctionnement, la ferme a trouvé son public et l'offre pédagogique s'est étoffée.

En accès libre pour toutes et tous

Dès son ouverture, la ferme a rencontré un grand succès public. Chaque week-end, un fermier est présent pour accueillir les publics et proposer des temps de présentation des animaux. Un espace ludique et sensoriel, des livres et des jeux de société thématiques sont à disposition. Des panneaux pédagogiques et un livret de découverte avec des énigmes illustrées complètent la visite.

Les Ateliers Villette à la ferme

Une offre de huit ateliers et cycles pédagogiques est proposée aux scolaires, aux publics du champ social et aux usagers individuels pour comprendre le mode de vie des animaux, participer à leurs soins et ainsi renforcer les liens avec l'animal.

Parmi cette offre, deux cycles longs composés de six séances permettent aux groupes d'approfondir leurs connaissances de la ferme. Un cycle intitulé *Des feuilles, des poils, des plumes*, adapté à un public en situation de handicap, permet de découvrir, chacun à son rythme, le jardin et les animaux de la ferme. En complément, le cycle *Le Jardin des animaux*, proposé aux scolaires, fait le lien entre le jardin et la ferme. À chaque séance, on découvre un animal et on cultive un lopin de terre. En 2024, plusieurs groupes sont venus participer à des cycles longs. Tous étaient originaires du champ social et du handicap.

Enfin, le week-end, les familles peuvent s'inscrire aux *Matins Fermiers* et participer au réveil et au nourrissage des bêtes.

UN PARC POUR TOUTES ET TOUS

L'engagement en faveur des publics porteurs de handicap

L'accueil du Parc des Nations lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 a été l'occasion d'impulser une dynamique importante pour l'accessibilité à La Villette. L'établissement a adopté une feuille de route comprenant dix engagements pour améliorer les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, d'importants travaux ont été réalisés afin d'aménager de nouveaux cheminements de pavés sciés facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite. De nouveaux sanitaires homologués ont été installés sur le Parc et des aménagements ont été réalisés en vue d'obtenir des labellisations Tourisme et Handicap.

Le registre public d'accessibilité a été mis à jour et des supports de médiation en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) ont été conçus pour le Parc, la ferme et le cirque.

En outre, La Villette a développé différents dispositifs pour proposer des spectacles adaptés à chaque type de handicap : des séances Relax pour les publics en situation de handicap mental ou complexe (Golden Stage, Marcher dans le vent, Zip Zap Circus), des visites tactiles du décor, de l'audiodescription et du soufflage pour les personnes en situation de handicap visuel (Groupe acrobatique de Tanger, 100% l'EXPO, *Didon et Énée* de Blanca Li) du surtitrage (*Welfare* de Julie Deliquet), de la langue des signes française (LSF) (*Olympicorama* de Frédéric Ferrer) et la mise à disposition de gilets vibrants pour les personnes en situation de handicap auditif.

Enfin, différentes formations ont été proposées aux salariés de La Villette : apprentissage de la LSF ou du soufflage, accueil de personnes en situation de handicaps complexes et aux comportements atypiques.

L'engagement en faveur des publics du champ médico-social

S'inscrivant dans la dynamique d'émancipation par l'art des publics hospitalisés ou accueillis en structure médico-sociale, La Villette développe des partenariats et des programmes sur mesure avec le secteur hospitalier ou paramédical. Chacun de ces projets est conçu après une analyse des besoins et la rédaction d'un programme avec le personnel éducatif et soignant. Un artiste soutenu ou programmé par La Villette est toujours associé au projet.

Souvent privés d'un ou plusieurs de leurs sens, les patients peuvent retrouver des sensations au cours des ateliers et des spectacles sur le parc, voire reprendre conscience de leur corps. Cette démarche artistique vient en appui du travail conduit par les équipes médicales.

Convaincue que l'expression artistique est un levier puissant pour la santé mentale, grande cause nationale 2025, La Villette cherche plus particulièrement à développer des propositions pour les publics souffrant de troubles psychiques ou neurologiques. Pour cela, elle sensibilise les personnes chargées d'encadrer des groupes de personnes neuroatypiques. En partenariat avec le Service de l'école inclusive (SEI) du rectorat de Paris, La Villette a proposé deux temps de formation à 20 enseignants affectés dans les Établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS), lesquels accompagnent 2 000 élèves parisiens qui ne peuvent pas passer les portes des écoles traditionnelles.

Engagée en faveur des publics du champ social et membre de la mission Vivre ensemble pilotée par le ministère de la Culture, La Villette propose des temps de sensibilisation à destination des travailleurs sociaux pour les aider à concevoir des projets en lien avec sa programmation. La Villette et la Fédération des acteurs de la solidarité ont ainsi proposé à 25 travailleurs sociaux de vivre une expérience à l'occasion du spectacle *Le Social Brû(il)le* du collectif Travaux Publics.

→ Voir indicateurs 5, 5C, 6, 6C, 7 et 7C pour une analyse détaillée de la performance



L'AMÉNAGEMENT ET LA TRANSITION DU PARC

LA VALORISATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS

Au cours de l'année 2024, de nouveaux équipements et travaux ont été réalisés afin de valoriser les espaces et d'améliorer la qualité d'accueil des publics.

Quatre modules sanitaires extérieurs ont été construits. Les emplacements ont été choisis pour une meilleure couverture du parc, les sanitaires déjà existants étant surtout positionnés à l'ouest le long de la vague nord-sud. Deux des nouveaux modules sont implantés sur la zone sud-est du parc : sur l'allée du Zénith, entre le pavillon Janvier et la Philharmonie, et à côté du jardin des Voltiges. Les deux autres sont placés au nord : à l'est, à proximité du Cabaret Sauvage, et à l'ouest à proximité du jardin du dragon. Ainsi, avec ces nouvelles implantations, le public peut avoir accès à des sanitaires à moins de 300 mètres quel que soit l'endroit où il se trouve sur le parc.

Ces modules ont été conçus par l'agence h2o architectes pour, au-delà de leur aspect fonctionnel, s'intégrer de façon harmonieuse au sein du parc urbain et architectural imaginé par Bernard Tschumi.

Rappelant par leur couleur verte le vocabulaire du mobilier urbain parisien, ces modules restent discrets à l'échelle du parc, tout en esquissant une forme originale permettant une identification facile et immédiate.

Des travaux de voirie permettant d'améliorer les cheminements extérieurs accessibles ont également été réalisés sur le parc. Des tronçons en pavés sciés ont été mis en place afin de compléter ceux déjà existants. L'ensemble des axes principaux de promenade sur le parc est ainsi aujourd'hui accessible, de même que le cheminement jusqu'au pied de tous les bâtiments principaux.

2024 a également été une année pivot pour l'aménagement de la zone sud-ouest du parc avec, d'une part, la fin de la rénovation de la structure et de l'enveloppe de la Halle de Rouvray et, d'autre part, le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'espaces d'ateliers à l'intérieur de cette même halle et de la zone de biodiversité attenante. Des ateliers de 100 mètres carrés et de nouveaux espaces extérieurs ouverts au public viendront compléter et étendre ceux existants autour de la biodiversité et du bien-être animal proposés avec les jardins passagers et la ferme pédagogique.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, des fonds friches et fonds verts gérés par la Préfecture de Paris et d'Île-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Commencés en 2023, les travaux de sécurisation extérieurs ont été terminés en juillet 2024. Ils concernent les abords de l'Espace Périphérique, de la Halle aux Cuirs ainsi que des accès du parc, avec la mise en place de rehausse de clôture, de dispositifs anti-intrusion, de barrières automatiques, de systèmes de contrôle d'accès et de renforcement des éclairages. Ce projet bénéficie d'un financement du Fond national d'aménagement du territoire (FNADT) par la Préfecture de Police d'Île-de-France.

→ Voir indicateur 11C pour une analyse détaillée de la performance







FOCUS

De nouveaux équipements sportifs

Avec ses 55 hectares à ciel ouvert au cœur du Grand Paris, La Villette accompagne depuis près de quarante ans la pratique sportive amateur. La culture du sport est inscrite au sein des nombreux espaces du parc où le public peut pratiquer plus de 30 activités physiques en toute liberté : vélo, football, danse, yoga, tai-chi, running, randonnée, gym chinoise, arts martiaux... Depuis 2020, le jardin des voltiges, plus grand espace de street workout en extérieur de Paris, accueille tous les publics et du matériel adapté est mis à leur disposition par l'association Villette Workout. Parallèlement à ces équipements, La Villette encourage la pratique sportive chez les plus petits et propose des séances de baby-gym et des ateliers de cirque.

En cette année olympique et paralympique, et en complément du Parc des Nations et des Olympiades culturelles, La Villette a cultivé plus encore cette rencontre entre le sport et la culture. En 2024, deux nouveaux espaces dédiés au basket voient le jour : un terrain de basket 3x3, installé du côté de la Géode, permet de s'initier à cette discipline accessible et adaptée à tous les niveaux ; un « arbre à basket » équipé, de cinq paniers, montés en arborescence et installés à différentes hauteurs (de 2,6 mètres à 4,63 mètres) sur une même structure, est positionné au pied de la Philharmonie et a rejoint les 3 000 autres arbres de La Villette.

Cet équipement de basket a été sublimé par l'artiste Jordane Saget, qui a dessiné le sol et les paniers avec ses lignes entrelacées pour une touche artistique unique. Les marquages au sol, qui définissent des terrains croisés, permettent d'imaginer de nouvelles façons de jouer. Cet arbre a pu être réalisé avec le soutien de l'Agence nationale du sport et de la Caisse d'Épargne, en partenariat avec la Fédération française de basket-ball, le Comité parisien de basket-ball et la Fédération française handisport.



VIE DES CONCESSIONS

L'équipe chargée de la gestion des concessions a été pleinement mobilisée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, en s'assurant, au côté de l'équipe événementielle, de la bonne intégration au sein du Parc des Nations des projets accueillis par les concessionnaires. La comitologie – spécialement mise en place à cette occasion – a permis une communication fluide et opérationnelle tout au long du projet, contribuant à la bonne organisation générale de ce grand moment de convivialité autour du sport.

Neuf concessionnaires ont accueilli des comités nationaux olympiques (la Colombie à À la Folie, la Slovaquie chez Ventrus, la Slovénie au 211, les Pays-Bas au Zénith, la République tchèque au Cabaret Sauvage, l'Ukraine au Trabendo, la Serbie au Théâtre Paris-Villette, et la maison de l'Association française et internationale des collectionneurs olympiques chez Villette Makerz), et trois concessionnaires étaient directement intégrés au Club France (la Librairie du Parc, Kermès et la Petite Halle).

Par ailleurs, à la suite de la mise en concurrence des Folies L1 (accueil, information), N4 (Folie de l'Observatoire) et N5 (Folie de l'Aventure), les deux radios du Parc, Tsugi Radio et Radio Duuu, ont vu leurs conventions d'occupation renouvelées, après une procédure de mise en concurrence des deux Folies occupées. L'agence MU Architecture, associée au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris, a quant à elle été retenue pour occuper la Folie de l'Aventure (N5). Cette Folie, située au bord du canal face à la Géode, devient un lieu de sensibilisation des jeunes générations à l'architecture et fait vivre l'histoire du Parc.

Également mis en concurrence au cours de l'année, l'emplacement à proximité du jardin du Dragon accueillera, à partir du 1^{er} juillet 2025, un nouveau point de restauration à emporter : Bidou. L'occupant proposera une sélection de produits préparés dans le laboratoire de leur restaurant

bistronomique, à proximité (Ventrus).

Enfin, la convention d'occupation du Pavillon Bourse, qui accueille le Théâtre Paris-Villette et jouxte la Grande Halle, a été revue et renouvelée pour une durée de 15 ans.

Parmi les nouveautés de 2024, on mentionnera l'ouverture du club Mia Mao qui, après plusieurs années de travaux d'aménagement et un investissement de 8,5 M€, a ouvert ses portes à la Halle aux Cuirs. Dédié à la musique électronique, ce nouvel espace de clubbing de 3 000 m² dispose d'un système sonore de pointe, d'installations lumineuses sur-mesure et d'un espace extérieur.

L'ancien cinéma dynamique Cinaxe se transforme en Karma La Villette, une salle d'escalade gérée par la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME). À partir de l'été 2025, elle accueillera athlètes et débutants, à partir du plus jeune âge (« baby escalade ») avec des cours adaptés à tous les niveaux.

En 2024, La Villette a également accueilli la péniche *Babour Sauvage*. Amarrée sur le canal de l'Ourcq, en face du Cabaret Sauvage, elle programme des sessions de stand-up, des concerts et, pour les jeunes publics, des spectacles le week-end.



UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET

UNE STRATÉGIE RSO AMBITIEUSE

La Villette est engagée de longue date sur les sujets de transition écologique et sociétale. Cette mobilisation se traduit notamment par le déploiement d'une stratégie de responsabilité sociétale (RSO) sur la période 2020-2024 et recouvrant les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'activité de l'établissement. En 2024, parallèlement à la poursuite des actions déjà engagées (formation des équipes, réemploi, accessibilité,...), La Villette a entamé une réflexion autour de la réactualisation de cette stratégie, en prenant davantage en compte la réduction de l'impact environnemental de ses activités sur l'évolution du Parc, dans un souci de rendre celui-ci plus inclusif et durable.

Réalisation d'une mesure de l'impact environnemental

La Villette a dressé un état des lieux de l'existant et a réalisé, à cet effet, une mesure d'impact environnemental sur laquelle s'appuiera la nouvelle stratégie RSO. Pour ce faire, La Villette a initié un Bilan Carbone® sur six catégories d'émissions (les émissions directes, les émissions indirectes liées à l'énergie, les émissions indirectes associées au transport, les émissions indirectes associées aux produits achetés, les émissions indirectes associées aux produits vendus et les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre - GES), conformément aux recommandations de l'ADEME. Au-delà de la quantification des émissions de GES, ce Bilan Carbone® permettra d'identifier et de hiérarchiser les principaux postes d'émissions pour élaborer un plan de transition priorisé. Sa réalisation est aussi un moyen de mobiliser les collaborateurs et de les sensibiliser à l'impact environnemental de nos activités et aux modes d'action en vue de leur réduction. Les résultats du Bilan Carbone® seront stabilisés durant l'année 2025.

Design des Mondes Urbains

Depuis l'inauguration de son Parc, en 1987, La Villette a conduit une politique d'aménagement visant à préserver un patrimoine unique par sa dimension et son ambition, et à le faire évoluer pour accompagner l'accueil de tous les publics et permettre la diffusion de sa programmation culturelle. Pour poursuivre cette mission, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser l'évolution de cet espace afin de le rendre plus résilient et plus inclusif notamment face aux enjeux pressants du dérèglement climatique. La politique d'aménagement du Parc doit ainsi intégrer les nouvelles préoccupations urbaines, sociales et environnementales mais également anticiper au mieux celles qui vont émerger dans les années à venir.

Pour ce faire, La Villette souhaite développer une approche à la fois technique et sensible, fidèle au projet de Bernard Tschumi et pleinement respectueuse de son héritage. Dans cette perspective, l'établissement accueille, depuis septembre 2024, le programme Design des Mondes Urbains conçu par l'École nationale supérieure des arts décoratifs. Dans le cadre de ce post-master, le Parc de La Villette est devenu, durant dix mois, un terrain d'exploration inédit pour quatre jeunes créateurs. À travers leurs perspectives, leur approche collective et leurs savoir-faire pluriels, ils permettent aux équipes de porter un nouveau regard sur le Parc. Les résidents, architectes, designers et urbanistes, sillonnent les allées et recoins de La Villette. Leur démarche s'appuie sur une observation minutieuse des usages, des modes d'appropriation et des expériences des visiteurs tout au long de l'année, de l'effervescence estivale aux nuits hivernales. Ces explorations nourrissent une réflexion renouvelée sur l'habitabilité du parc, tout en tenant compte des défis climatiques et sociaux à venir.



LES RESSOURCES HUMAINES

Une politique des ressources humaines au service des équipes et du projet

En 2024, l'établissement s'est pleinement mobilisé en vue d'accompagner au mieux les équipes dans le cadre de l'organisation et de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Cela a notamment consisté à renforcer les effectifs, à adapter les organisations de travail, à former les équipes et à anticiper l'ensemble des risques afin de mettre en œuvre une politique de prévention des risques professionnels ciblée et efficace.

Le développement des compétences et la prévention des risques

Placées au cœur du projet de l'établissement, la politique de formation et la montée en compétences des agents ont fait l'objet d'une grande attention avec la mise en œuvre de campagnes de formation dédiées sur les thèmes de la sécurité et de la santé au travail, ainsi que sur la transition écologique.

Un plan d'action global et ambitieux en matière de prévention des risques a été déployé et conduira à une refonte conséquente du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), en 2025. L'établissement poursuit, par ailleurs, son accompagnement à la prévention des risques psychosociaux.

Le dialogue social

Le dialogue social demeure un axe prioritaire de la politique de ressources humaines et s'organise autour de réunions mensuelles du Comité Social Economique et d'une réunion bimestrielle des représentants de proximité. Trois accords d'entreprise ont été signés en 2024 : un accord d'intéressement, un accord salarial et un accord relatif aux contrats à objet défini.

La politique de rémunération

En complément de l'accord salarial, la politique de rémunération 2024 a comporté un volant de mesures individuelles et une mesure générale permettant à la fois de valoriser l'engagement individuel et collectif.

Dans le cadre des enjeux liés à la transition écologique, le forfait mobilité durable et la part employeur des abonnements en transport en commun, augmentés en 2023, ont été maintenus en 2024.

La Villette a également travaillé à l'amélioration des

régimes de frais de santé et de prévoyance. Les nouveaux régimes, en vigueur au 1^{er} février 2024, ont permis, à couverture équivalente, une baisse des cotisations pour les salariés.

L'engagement en faveur de l'égalité femme-homme

Historiquement engagée en faveur de l'égalité et de la diversité, La Villette est labellisée égalité entre les femmes et les hommes et diversité auprès de l'AFNOR, depuis 2018. Avec la même détermination, La Villette poursuit cet engagement sociétal et a fixé, en 2024, une ambitieuse feuille de route en matière de prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles et de lutte contre les stéréotypes.

La modernisation des outils de planification des activités et de gestion des ressources humaines

En 2024, l'organisme a achevé le déploiement d'un nouvel outil de planification de l'ensemble de l'activité de l'établissement et a poursuivi le développement de nouveaux instruments SIRH (un logiciel de paie et un portail salarié), opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2025.

La refonte de l'environnement numérique de travail a pour finalité de faciliter et de simplifier le quotidien des salariés, de permettre une meilleure anticipation des tâches et de mettre en place de nouvelles modalités de travail.

→ Voir indicateurs 12 et 12C pour une analyse détaillée de la performance

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



DES RESSOURCES ET DES DÉPENSES SOUS CONTRÔLE

Un pilotage budgétaire sportif

L'exécution du budget 2024 a été, sans surprise, particulièrement marquée par l'exploitation du Parc des Nations. Véritable budget annexe (8,8 M€ de dépenses engagées, 6,6 M€ de dépenses payées et 7,5 M€ de recettes propres), les Jeux olympiques et paralympiques ont nécessité un pilotage transverse unique au sein de l'EPPGHV, et ce, afin de tenir au mieux la trajectoire financière.

Globalement, les dépenses ont été inférieures aux prévisions, du fait de remises en état limitées et de recettes supérieures aux prévisions.

Il est à noter, toutefois, que le prestataire de sécurité référencé de l'EPPGVH dans le cadre du Club France a été partiellement défaillant et qu'une partie des factures (en dépenses et recettes) n'a pas pu être dénouées avant la fin de l'exercice. Un compromis devrait être trouvé dans le courant de l'année 2025.

Pour rappel, en l'absence de grandes expositions (dont l'organisation n'était pas compatible avec l'année olympique) et de dépenses difficiles à calibrer pour l'accueil des Jeux, le budget initial 2024 avait été bâti avec un déficit anticipé de 3,8 M€.

Le solde budgétaire lors de la clôture (flux de trésorerie généré pendant l'année) est apparu déficitaire, mais très sensiblement en dessous de la prévision initiale (-0,9 M€).

Ce redressement a été possible grâce au soutien exceptionnel du ministère des Sports (2 M€) et à la bonne tenue au globale des dépenses et des recettes propres à un niveau record, notamment du côté des concessions avec plus de 7 M€ de recettes dont plus de 3 M€ pour le seul Zénith Paris-La Villette.

Il n'en reste pas moins que les soldes budgétaires 2023 (-0,5 M€) et 2024 (-0,9 M€) font apparaître un déficit en partie structurel. Des actions correctrices tant en dépenses qu'en recettes devront nécessairement être mises en œuvre pour redonner à l'établissement des marges de manœuvre financières.

Intéressement 2024

Compte tenu de l'engagement des équipes de La Villette en 2024, des modalités exceptionnelles et non reconductibles de déclenchement et de modulation de l'intéressement ont été négociées avec les tutelles. Ainsi, alors même que la capacité d'autofinancement est négative à hauteur de 0,35 M€, critère habituel de déclenchement de l'intéressement, les salariés de l'EPPGHV percevront en mai 2025 l'intéressement 2024 de manière pleine et entière (0,54 M€).

Cette performance a été possible grâce, d'une part, à un développement sans précédent des recettes propres (à hauteur de 24,5 M€) et, d'autre part, à un taux de couverture des dépenses courantes par les recettes propres dépassant l'objectif du contrat d'objectif et de performance (49 % du budget contre 45 % attendus).

De nombreuses livraisons d'équipements pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

L'ambitieux programme de remise à niveau du parc, entamé en 2019 pour plus de 44 M€, avait en grande partie les Jeux olympiques et paralympiques pour horizon. Ainsi, l'année 2024 a été marquée par un fort niveau de paiement (10,5 M€).

L'année 2024 a également vu la réception des travaux de sécurisation des abords du parc, de quatre nouveaux blocs sanitaires, d'un terrain de basket 3x3 et d'un arbre à basket. Elle a été marquée par une modernisation des équipements son et lumière de la Grande Halle et une amélioration de l'accessibilité physique du Parc (pavés sciés).

→ Voir indicateurs 13, 13C, 14 et 15 pour une analyse détaillée de la performance

CHIFFRES CLÉS 2024

Fonctionnement

51,9 M€ en recettes vs **52,8 M€** en dépenses

Solde = **- 0,9 M€**

Composition des recettes de fonctionnement

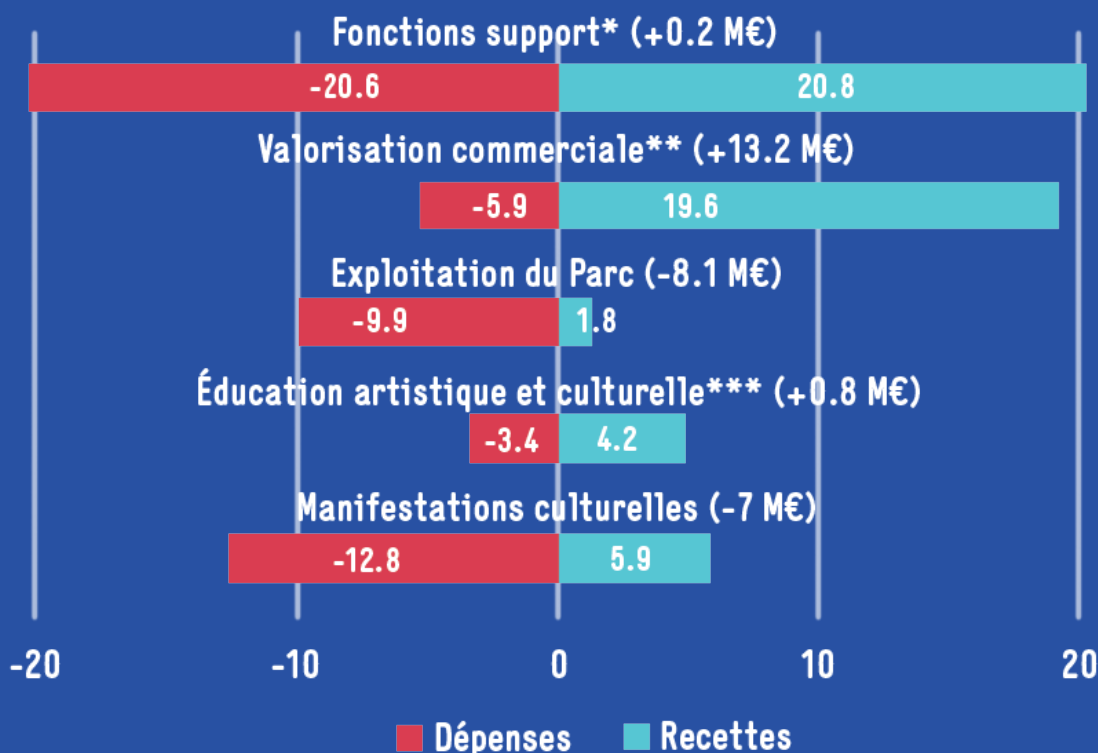
- subvention pour charges de service public : **23,1 M€ (44,5 %)**
- subventions autres : **4,3 M€ (8,3 %)**
- ressources propres et divers : **24,5 M€ (47,2 %)**

Investissement

10,5 M€ en dépenses vs **6,3 M€** en recettes

Solde = **- 4,2 M€**

Équilibre budgétaire par activité en M€



* comprend le personnel permanent et la subvention pour charges de service public

** comprend les activités de concessions et événementiel

*** dont 0,5 M€ perçus en 2024 au titre du programme Micro-Folie 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur n° 1			Type d'indicateur				
SUIVI DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label Initiatives d'Artistes</i> Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création			L'établissement mène une politique dynamique de soutien à la création et aux artistes, tout au long de leurs parcours depuis la création jusqu'à la diffusion. Cette ambition s'est traduite par la mise en place en 2020 du label Initiatives d'Artistes, un accompagnement renforcé d'une partie des artistes accueillis au sein des quatre programmes de résidence de la Villette que sont l'Espace Périphérique, Initiatives d'Artiste en Danses Urbaines (IADU), les Résidences Villette, le Magic WIP. Par ce label, les artistes bénéficient d'un accompagnement spécifique concernant l'écriture, la production, la technique, la valorisation de leur travail, la diffusion et leur professionnalisation.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de projets en résidences							
Art de la Rue	7	7	12	12	12	10	
Arts visuels			18	1	0		
Cirque	27	20	24	18	24	25	
Danse	41	25	45	37	39	31	
Installation-Performance	1		1	1	2	1	
Magie nouvelle	5	9	11	13	9	9	
Marionnette	29	12	21	20	14	8	
Musique	1	1	2	1		1	
Théâtre	44	7	16	9	8	8	
Total	155	81	150	112	108	93	
<i>dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans</i>	15	17	11	14	21	34	
<i>dont propositions en lien avec les cultures urbaines</i>	32	18	41	35	36	23	
<i>dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme</i>	5	2	4	3	3	0	
Apports financiers pour l'aide à la création							
<i>Résidences - Aide à l'écriture (1)</i>	307 213 €	275 843 €	301 000 €	176 806 €	177 400 €	253 862 €	
<i>Aide à la production (2)</i>	102 300 €	205 000 €	383 243 €	134 100 €	161 200 €	96 580 €	
<i>Accompagnement technique</i>	40 442 €	40 626 €	76 014 €	113 492 €	78 615 €	90 961 €	
<i>Valorisation</i>	71 744 €	58 703 €	250 375 €	163 100 €	117 600 €	73 750 €	
<i>Diffusion</i>		302 896 €	138 100 €	312 522 €	126 582 €	449 612 €	
<i>Actions de professionnalisation</i>	12 847 €	8 934 €	7 687 €	19 792 €	8 356 €	17 812 €	
Total	534 546 €	892 002 €	1 156 419 €	909 812 €	669 753 €	982 578 €	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur permet de suivre la diversité des projets accueillis en résidence et accompagnés dans leur développement, notamment les créations dédiées au jeune public, les créations en lien avec les cultures urbaines et les créations mixant art et sport dans la perspective des JOP 2024. Il permet également de suivre les moyens financiers dévolus à cette politique de soutien à la création.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
(1) Le montant fait référence à des aides financières directes versées aux compagnies. (2) Coproductions : somme des montants versés par l'EPPGHV en soutien à la création et à la diffusion de certains projets.			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Données du planning d'activité		Budget des manifestations culturelles, planning et base de données de suivi des résidences d'artistes		Direction de la programmation culturelle et événementielle et direction de la production			
Commentaires							
L'apport financier de l'établissement pour l'aide à la création au travers des programmes de résidences et d'initiatives d'artistes est important en 2024, représentant 8% des dépenses de la destination D1-Activité artistique et culturelle. Pour comparaison ce ratio était à 6% en 2022. Le nombre de projets est quant à lui en légère baisse, permettant ainsi une augmentation moyenne de l'aide à l'écriture, à la coproduction et à la diffusion par projet. Concernant les disciplines artistiques, la danse (avec le programme IADU) et le cirque (avec le programme Périphérique) représentent près de 60% de l'ensemble des projets soutenus.							

Indicateur n° 1C			Type d'indicateur				
SUIVI DES DIFFUSIONS DES PROJETS LABELLISÉS INITIATIVES D'ARTISTES			Cible de performance et d'intéressement				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label Initiatives d'Artistes</i> Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création			Dans le cadre de son COP 2020-2024, l'EPPGHV a créé le label Initiatives d'Artistes, qui a pour objectif de sélectionner des artistes et des projets issus des programmes de résidence de la Villette toutes disciplines confondues. Ce label leur propose un parcours complet, de la création jusqu'à la production et la diffusion dans le cadre de la programmation artistique et culturelle de l'établissement ou au cours d'actions d'éducation artistique et culturelle. Ces projets sont également promus par l'EPPGHV dans le cadre de ses partenariats de diffusion au sein des labels et réseaux de la création.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'artistes/compagnies	20	20	25	30	15	15	
Nombre d'artistes/compagnies réalisé	-	21	25	31	15	15	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure chaque année le nombre de projets labellisés au sein des programmes de résidences que l'EPPGHV s'engage à soutenir et à accompagner sur le long terme.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
L'EPPGHV sélectionne chaque année des artistes et des projets pour leur offrir un soutien complet de la création jusqu'à la production et la diffusion. Le rapport annuel de performance détaille chaque année les orientations prises dans la sélection des projets.			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle		Direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							
Cet indicateur a été revu et recalibré en 2023. Cette modification a été approuvée par le conseil d'administration et actée par voie d'avenant au COP en mars 2023. La révision de cet indicateur avait pour finalité, d'une part, de proposer un accompagnement des artistes plus soutenu et mieux ciblé, et, d'autre part, d'assurer la diffusion de l'ensemble des résidences bénéficiant du label IA. De fait, les quinze projets labellisés en 2024 sont/seront tous programmés au cours des saisons culturelles 2024/2025/2026. Ce moment de visibilité fort créé un cercle vertueux au service de la diffusion des spectacles et socle l'ambition d'intensifier le volet de mise en réseau à travers la recherche de coproducteurs et de diffuseurs. L'amélioration du soutien qualitatif et un accompagnement plus personnalisé se sont traduits, selon l'état d'avancement des projets, par des temps de résidences allongés, un soutien financier renforcé et un suivi plus fin par les équipes. Néanmoins, ils impliquaient mécaniquement une diminution du nombre de projets labellisés. En 2024, 15 projets ont donc bénéficié du label IA, dont 40% en danse représente 40%, 27% en théâtre et 13% dans le champ du cirque.							

Indicateur n° 2			Type d'indicateur				
SUIVI DES DIFFUSIONS DES CRÉATIONS ISSUES DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE DE LA VILLETTE ET DES PROJETS LABELISÉS INITIATIVES D'ARTISTES			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label Initiatives d'Artistes</i> Action 2 : Un soutien et une expertise pour la diffusion et la professionnalisation des artistes			La Villette accompagne les artistes dans la diffusion de leur travail une fois le temps de création en résidence passé. Les projets sélectionnés dans cadre du label Initiatives d'Artistes sont suivis sur plusieurs années afin de les accompagner au-delà des temps de résidence de création. Dans le cadre du développement du label, des points d'étape sont menés régulièrement dans le but de faire le point sur leur parcours et leur intégration au sein de réseaux de diffusion.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de sorties de résidences	80	24	60	57	47	42	
<i>Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes</i>			7	21	6	3	
Nombre de représentations à la villette	19	2	8	86	59	89	
<i>Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes</i>			6	73	47	52	
Nombre de représentation hors villette			67	489	228	172	
<i>Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes</i>			13	369	54	20	
Nombre d'actions d'éducation artistique et culturelle et atelier de pratique	41	62	81	234	131	82	
<i>Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes</i>			64	81	77	4	
Nombre d'action de professionnalisation	7	12	11	16	8	10	
Nombre de chantiers de création en cours (1)		10		0	0	3	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur permet de suivre l'accompagnement par l'établissement en termes de diffusion, médiation, professionnalisation des artistes en résidence et plus spécifiquement ceux associés au label Initiatives d'Artistes. Les artistes sélectionnés sont invités à effectuer des premières confontations publiques à l'occasion de chantiers en cours ou de sorties de résidences. Ils sont également amenés à participer à des actions de médiation de l'établissement (rencontres, ateliers de pratique, Pop Up, etc.). Ils sont aussi invités aux actions de formation organisées par La Villette. Cet indicateur montre l'engagement de l'EPPGHV à programmer ces projets et à promouvoir et à suivre leur diffusion dans les réseaux partenaires de l'établissement. (1) Les chantiers de création en cours se rapportent à la diffusion particulière de projets, il s'agit de montrer une création en cours de réalisation (cf. par exemple lors de l'événement Plaines d'Artistes).							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Les représentations à La Villette concernent les représentations dans les espaces et salles de l'EPPGHV comme dans ceux de nos partenaires du site ou hors site dès lors que ces spectacles s'intègrent à notre programmation. Les représentations hors Villette sont celles diffusées en dehors du site de La Villette, hors de toute programmation Villette. Les actions d'éducation artistique et culturelle impliquant les artistes du programme seront détaillées dans les actions EAC. Les actions de professionnalisation concernent des sessions de formation et autres actions d'accompagnement (rencontres, coaching) dans le cadre du programme "Initiatives d'artistes". Le nombre de représentations hors Villette comme les chantiers de création en cours sont des éléments du projet "Initiative d'artistes" et, par conséquent, sont non comptabilisés en 2019.			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte				
	Programmation de l'EPPGHV, suivi et planning des actions de formations et des actions EAC impliquant des artistes du programme et suivi de la diffusion des projets		Direction de la production, direction de la programmation culturelle et événementielle et direction de la communication et des publics				
Commentaires							
Si le nombre de sorties de résidence, fruit d'une décision entre la compagnie et les équipes, diminue légèrement, les artistes labellisés s'impliquent toujours autant dans la programmation de l'établissement (+10% de représentations en 2024). Les sorties de résidences sont complétées par les "chantiers en cours", soit des formes plus courtes de présentation au public et aux professionnels, au nombre de 3 cette année. A ce titre, l'indicateur 2, qui montre uniquement les actions EAC avec les artistes programmés ou en résidences sur l'année, doit être mis en perspective avec l'indicateur 6 qui comptabilise les actions EAC avec des artistes qui ont été programmés ou en résidences sur les années antérieures. La traçabilité et le suivi exhaustif des projets hors de la Villette s'avère toujours aussi complexe en l'absence d'une communication de ces données par les artistes : les chiffres sont donc à considérer avec précaution. Le programme des formations est désormais bien stabilisé en termes de contenu. Ces formations permettent aux artistes de se familiariser avec l'ensemble des paramètres qui feront du projet un succès : la connaissance de l'écosystème culturel, la manière de se présenter pour convaincre ses interlocuteurs, les aspects budgétaires et techniques comme l'éclairage, la gestion du stress, etc. Enfin, l'indicateur illustre également les conséquences positives du recalibrage du label Initiatives d'Artistes. Le nombre de représentations à la Villette par projet labellisé augmente de nouveau cette année, passant de 3,1 (47/15) en 2023 à 3,6 (52/15) en 2024.							

Indicateur n° 3						Type d'indicateur									
OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE						Suivi d'activité									
Objectif auquel l'indicateur se rattache						Leviers d'action identifiés									
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire						Certaines disciplines artistiques et culturelles sont constitutives de l'identité Villette. Le cirque contemporain et les cultures urbaines, en particulier, attirent un public jeune et l'établissement s'appuie sur ces disciplines attractives pour développer une politique volontariste en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles. L'établissement confirme leur ancrage tout en les enrichissant de nouvelles propositions en cohérence avec l'objectif d'une accessibilité de l'offre au plus grand nombre, en spécialement pour les jeunes et leurs familles.									
		2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025	
		P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
Spectacle vivant - nombre de représentations		339	105	130	165	195	86	353	94	376	45	305	52		
dont art de la rue			2		2		5		23		7		6		
dont cirque		91	10	44	14	44	11	62	21	77	11	56	17		
dont danse		75	13	1	66	49	16	94	12	119	13	98	11		
dont magie nouvelle		12	7	16	14	10	12	23	10	32	6	17	6		
dont marionnette		6	22	19	18		11	6	13	8	5	10	4		
dont musique		65	23	23	23	32	24	56	4	68		44			
dont théâtre		90	28	27	28	60	7	112	11	72	3	80	8		
Expositions - nombre de jours d'ouverture		216	98		308	199	273	144	87	251	133		79		
dont installation et performance			50		25		18	144			5		2		
Cinéma - nombre de séances			23	82	27		28		31		17				
Événements, salons et colloques - nb de jours d'exploitation		213	122	75	43	41	31	127	40	59	45	123	298		
Ateliers - nombre de séances		1877	548	894	218	1368	348	1752	590	1730	655	1803	555		
Jeux et équipements du parc en libre accès : nombre jours d'ouverture			903		426		547		1157		1187		1057		
Total - nombre de propositions		2645	1799	1181	1187	1803	1313	2376	1999	2416	2082	2231	2041		
		4444		2368		3116		4375		4498		4272			
dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans		1896	1425	868	1043	1119	1124	1498	1267	1801	1484	1702	1498		
dont propositions en lien avec les cultures urbaines		23	18	56	63	59	41	82	42	224	53	182	46		
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme		4	8	1	4	3	1	3	4	8	12	234	258		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur															
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur a pour finalité de suivre la pluridisciplinarité de l'offre artistique et culturelle de l'EPPGHV.															
Mode de calcul - Définitions								Périodicité du calcul							
L'indicateur comptabilise, pour le spectacle vivant, le nombre de représentations payantes ou en accès libre. Sont comptabilisés dans l'accès libre les sorties de résidences et les chantiers en cours présentés dans le cadre de Plaine d'Artistes. Pour les expositions, l'indicateur prend en compte les jours d'ouverture. Pour les ateliers, il s'agit du nombre de séances payantes ainsi que des jours d'ouverture de Little Villette au public en offre permanente et lors des temps forts thématiques. Les événements sont comptabilisés en jour d'ouverture au public. Enfin, pour les équipements en libre accès, sont pris en compte les jours d'ouverture du Jardin des vents et des dunes, du Jardin du Dragon, et du parquet de bal installé à partir du printemps sous le péristyle de la Grande Halle.								Annuel							
								Service responsable de la synthèse du calcul							
								Service budget contrôle de gestion							
Données élémentaires		Sources d'information						Responsable de la collecte							
Logiciel planning et de billetterie		Programmation de saison, séances d'atelier groupe et individuel, comptage de la sécurité pour les jours d'ouverture des jeux en accès libre.						Direction de la programmation culturelle et événementielle, direction de la communication et des publics et service de la sécurité							
Commentaires															
Sur le segment du spectacle vivant, la variation sur l'offre payante est notamment due à la programmation Cirque. Prévus sur des séries de 20 dates, en 2024, seuls trois cirques ont été programmés alors qu'il y en avait quatre en 2023. La baisse de fréquentation du spectacle vivant en accès libre depuis 2023 s'explique par ailleurs par l'absence d'une programmation musicale gratuite et d'événements comme les 20 ans de l'espace périphérique en 2022 ou Plaine d'artistes en 2020.															
En 2024, en raison de l'organisation du Parc des Nations pour les JO de Paris, il n'y a pas eu d'exposition payante, ni de cinéma en plein air. En revanche, ce dernier événement a été l'occasion de présenter, en complément du rendez-vous devenu annuel 100% l'Expo, l'exposition gratuite Archi folies qui mettait en valeur le talent des écoles d'architectures. Le dispositif Lumières, quant à lui, n'a pas été reconduit. Et, à Little Villette, l'illustratrice Elena Selena a exposé ses Pop Up géants durant le dernier trimestre de 2024.															
A la frontière du spectacle vivant et des arts visuels se trouve la performance. Quand les performances s'inscrivent dans le cadre de l'exposition 100%, elles sont rattachées à la catégorie exposition. Lorsqu'elles sont programmées de manière isolée, les performances sont rattachées à une discipline du spectacle vivant.															
Le Parc des Nations, durant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, a été l'évènement majeur de l'année. Parmi les 17 "maisons" accueillies, 6 Comités nationaux olympiques étaient en accès payant, toutes les autres propositions étant ouvertes gratuitement au public. Deux CNO se sont maintenus lors des Jeux paralympiques aux côtés du Club France. Tous ces pavillons avaient une offre dédiée au jeune public.															
La baisse des ateliers en accès libre par rapport à 2023 est due à la fermeture de Little Villette, des jardins passagers et de la ferme sur la période du Parc des Nations.															
Jeux en accès Libre : là aussi, durant le Parc des Nations, le jardin des dunes et des vents a été fermé par sécurité, comme les jardins passagers et la ferme. Le parquet de bal, surface de danse offerte au public sous le péristyle, n'a pas été monté en 2024 pour la même raison.															

Indicateur n° 4				Type d'indicateur				
TAUX DE REMPLISSAGE FRÉQUENTATION PAYANTE				Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire				Les disciplines phares de l'EPPGHV que sont le cirque, la danse et les cultures urbaines constituent les marqueurs d'une programmation de spectacle vivant au sein d'une offre culturelle ouverte qui favorise les rencontres interdisciplinaires.				
				Depuis 2016, le retour des grandes expositions thématiques a rencontré un large succès et a permis d'élargir le champ de programmation de l'établissement. Cet axe de programmation structure chaque saison et se poursuivra au rythme d'une à deux expositions par an jusqu'en 2024.				
Taux de remplissage		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Spectacle vivant		77 %	87 %	75 %	80 %	83%	80%	
Cirque		68 %	87 %	77 %	80 %	76%	65%	
Danse		80 %	86 %	83 %	85 %	86%	88%	
Magie nouvelle		92 %	82 %	40 %	56 %	82%	93%	
Marionnette		80 %	82 %	0 %	89 %	71%	90%	
Musique		85 %	90 %	69 %	74 %	87%	79%	
Théâtre		73 %	86 %	66 %	74 %	82%	80%	
Expositions (1)				63 %	137 %	157%		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur								
L'indicateur permet de suivre l'attractivité de la programmation du spectacle vivant par disciplines et des expositions. (1) En 2019, les objectifs de fréquentation de l'exposition <i>Toutânkhamon, le trésor du pharaon</i> n'ayant pas été communiqués à l'EPPGHV par le producteur au début du projet, il n'a donc pas été possible de calculer le taux de remplissage de l'exposition. Dans les prochaines années, l'EPPGHV sera vigilant à la collecte de cette donnée initiale auprès des producteurs extérieurs pour calculer le taux de remplissage des futures expositions.								
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul				
Taux de remplissage du spectacle vivant = (nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération) / (nb billets mis en vente) Taux de remplissage des expositions = (moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions) / (moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus)				Clôture des opérations de billetterie				
				Service responsable de la synthèse du calcul				
				Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information			Responsable de la collecte			
Logiciel de billetterie		Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateurs d'exposition s'il s'agit de partenariat			Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires								
La danse est, sur l'ensemble de la période du COP, toujours au dessus des 80% de taux de remplissage. Cette discipline atteint plus de 90% pour les spectacle de cultures urbaines avec un taux de jeune public de près de 45%. Pour le cirque, le spectacle du collectif Petit travers n'a pas rencontré le public escompté, avec seulement 54% de remplissage, pesant ainsi sur les résultats globaux de 2024 sur ce segment. Le spectacle hors norme Résurrection de Roméo Castellucci sur la symphonie de Gustav Mahler est classé en "Musique" comme les concerts de Jazz à la Villette. Une nouvelle catégorie pourrait être imaginée pour ces projets hors normes comme Sun & Sea ou Einstein on the Beach en 2023.								

Indicateur n° 4C				Type d'indicateur				
TAUX DE REMPLISSAGE FRÉQUENTATION PAYANTE				Cible de performance et d'intéressement				
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> <i>Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire</i>				La crise sanitaire a profondément modifié les pratiques culturelles notamment des abonnés et des publics fidélisés. L'EPPGHV et le service des publics sont proactifs et tiennent compte des modifications des comportements pour construire des outils de reconquête des publics. D'abord, en développant de nouvelles modalités de billetterie : prolongation des formules de fidélisation payantes, report des places sur les spectacles à venir, mise en place d'avoirs et de procédures de remboursement simplifiées. Ensuite, par des actions de marketing direct en direction des publics les plus fidèles (abonnés, adhérents, détenteurs du passe) : newsletters, mailings relationnels, hotline téléphonique, etc.				
Taux		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024
Taux de remplissage - Cible		77% (1)	60%	65%	75%	75%	75%	75%
Taux de remplissage - Réalisé		77%	87%	73%	91%	98%	80%	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur								
(1) Le calcul de l'indicateur selon la formule proposée n'étant pas possible en 2019, il est fait référence uniquement à la totalité du taux de remplissage du spectacle vivant.								
La crise sanitaire a conduit l'EPPGHV, comme tous les autres établissements culturels, à annuler puis à redémarrer sa programmation pour l'annuler à nouveau à l'automne 2020. Cette situation instable invite à la prudence pour les cibles des périodes 2020-2021. Le retour à un taux de remplissage comparable aux années précédant la crise sanitaire a été largement atteint par l'EPPGHV à compter de 2022.								
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul				
Cet indicateur comprend l'offre dédiée au jeune public et celle dédiée aux familles/adultes.				Clôture des opérations de billetterie				
Ce taux TR est calculé comme suit : $TR = 0,8 \cdot TR_{sp} + 0,2 \cdot TR_{exp}$								
TR _{sp} est le taux de remplissage du spectacle vivant et TR _{exp} le taux de remplissage des expositions, calculés comme suit :				Service responsable de la synthèse du calcul				
TR _{sp} = (nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération) / (nb billets mis en vente) TR _{exp} = (moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions) / (moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus)				Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte				
Logiciel de billetterie		Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateurs d'exposition si il s'agit de partenariat		Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle				
Commentaires								
La cible de 75% est dépassé de cinq points en 2024. Le taux de remplissage n'atteint pas le niveau des deux années précédentes du fait de l'absence d'exposition payante. En effet, en 2022 et 2023, les niveaux de taux de remplissage supérieurs à 90% s'expliquaient par la très bonne fréquentation des expositions payantes (Pop Air en 2022 Ramses et Tim Burton en 2023).								

Indicateur n° 5			Type d'indicateur				
OFFRE DÉDIÉE ET ACCESSIBLE AU JEUNE PUBLIC (0-12 ANS) ET AUX FAMILLES			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation			La création du label Little Villette permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au jeune public et aux familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d'abonnement ciblée. Il s'agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l'offre Little Villette dans la programmation et la saison de l'établissement, en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l'objectif d'accès à la culture à tous les âges, porté par l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Offre payante 0-12 ans	1 896	868	1 149	1 520	1 606	1588	
dont ateliers Villette 0-6 ans - nb de séances	689	367	381	684	654	840	
dont ateliers Villette 6-12 ans - nb de séances	675	225	425	421	579	405	
dont Happyversaire 4-8 ans	57	25		31	52	55	
dont spectacle vivant 0-6 ans - nb de représentations	115	62	43	41	53	68	
dont spectacle vivant 6-12 ans - nb de représentations	84	41	86	98	111	106	
dont exposition >= 3 ans - nb de jours d'ouverture	184	0		144			
dont exposition >= 6 ans - - nb de jours d'ouverture	0	82	199		157		
dont événementiel >= 02 ans - nb de jours d'ouverture	92	66	15	101		114	
Offre en accès libre 0-12 ans	1 425	1 043	1 083	1 389	1 484	1493	
dont Jardins des vents et des dunes - nb jour d'ouverture	298	178	227	219	214	183	
dont jardins passagers - nb de jours d'ouverture >= 1 ans	49	36	46	43	96	142	
dont plancher de danse >= 6 ans - nb de jours d'ouverture	191	0	0	165	147	0	
dont Jardin du dragon >= 8 ans - nb de jours d'ouverture	365	212	274	365	365	366	
dont spectacle vivant 0-12 ans - nb de représentations		149	53	7	11	4	
dont exposition 0-12 ans - nb de représentations		263	226	20	16	51	
dont Little Villette offre permanente =1 ans - nb de jours d'ouverture	340	103	137	391	427	250	
dont Temps forts Little villette >= 2 ans- nb de jours d'ouverture	170	95	116	165	203	272	
dont Cinéma de plein air - nb de séances	4	6	2	8	2	0	
dont événementiel >= 6 ans nb de jours d'ouverture	8	1	2	6	3	225	
Total offre accessible aux 0-12 ans	3 321	1 911	2 232	2 909	3 090	3081	
dont propositions en lien avec les cultures urbaines 0-12 ans	28	55	44	27	66	87	
dont proposition mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme 0-12 ans	6	3	3	3	15	460	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit la diversité de l'offre dédiée et accessible à l'enfance et aux familles. Cette diversité de l'offre permet de créer des passerelles et des propositions complémentaires pour un public familial sur le site, de l'offre en accès libre jusqu'aux expositions et au spectacle vivant. Un éclairage particulier est fait sur les propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.							
Mode de calcul – Définitions			Périodicité du calcul				
La classification des spectacles en termes d'accessibilité aux 0-6 ans et aux 0-12 ans, si elle n'est pas indiquée par les artistes eux-mêmes, est analysée par les équipes EAC. Les Ateliers Villette ainsi que les offres en accès libre font systématiquement l'objet d'un ciblage par tranche d'âge. Les événements à destination de l'enfance, de la jeunesse et des familles tels que Freestyle, Jours de Fêtes, Europa Kid's sont comptabilisés et tiennent compte des tranches d'âge définies par les producteurs.			Clôture des opérations de billetterie				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							
L'offre jeune public est toujours aussi importante et diversifiée. Elle couvre un large périmètre, permettant ainsi aux familles de découvrir le parc et ses équipements, les ateliers en accès libre dans Little Villette pour aller vers les spectacles jeune public. Les propositions jeune public étaient très présentes dans l'ensemble des CNO du Parc des Nations, ce qui explique ce niveau exceptionnel de proposition en lien avec le sport en 2024.							

Indicateur n° 5C			Type d'indicateur				
PART DE L'OFFRE PAYANTE ACCESSIBLE AUX 0-12 ANS			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation			La création du label Little Villette permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au public jeune et à leurs familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d'abonnement ciblée. Il s'agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l'offre Little Villette dans la programmation et la saison de l'établissement en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l'objectif d'accès à la culture à tous les âges porté par l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total offre payante = Indicateur 3	2 645	1 181	1798	2306	2416	2231	
Part de l'offre 0-12 ans cible	72%	> 50%	> 50%	> 50%	> 50%	>50%	> 50%
dont part de l'offre 0-6 ans	43%	44%	24%	23%	31%	43%	
dont part de l'offre 6-12 ans	29%	29%	39%	41%	35%	28%	
Part de l'offre 0-12 ans réalisé	72%	73%	64%	66%	66%	71%	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure la part de l'offre dédiée ou accessible aux 0-12 ans au sein de l'offre artistique et culturelle globale de l'EPPGHV. L'établissement s'engage à travers cet indicateur à maintenir la part de cette offre au dessus de 50% et à piloter cet objectif jusqu'en 2024 dans le cadre de ses objectifs de performance en faveur des propositions pour l'enfance et la jeunesse.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
L'indicateur 5C s'appuie sur l'indicateur de suivi n° 5 et l'indicateur n° 3. Indicateur 5 : offre payante 0-12 ans Indicateur 3 : offre payante globale			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte				
	Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics et direction de la programmation culturelle et événementielle				
Commentaires							
L'objectif assigné est à nouveau réalisé en 2024. Ce chiffre record est atteint, malgré l'absence notable d'exposition grand public, grâce à l'offre payante "jeune public" des CNO, comme le Club France.							

Indicateur n° 6			Type d'indicateur				
SUIVI DES ACTIONS EAC			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation			À La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontation à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, Ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clés du succès de ces actions.				
Nombre d'ateliers et de rencontres	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
Ateliers	1 877	1 034	1 400	1 567	1 501	1 559	
Nombre d'ateliers de pratique artistique	362	552	748	886	877	794	
dont ateliers de pratiques issus des parcours EAC	32	70	81	254	264	355	
dont avec des artistes programmés ou en résidences					211	188	
Nombre d'autres ateliers	1515	482	652	681	624	765	
Rencontres avec des artistes et des œuvres	60	75	304	195	170	188	
Nombre de bords plateau, rencontres, coulisses, répétitions		17	174	118	129	130	
Pop-Up		34	95	34	25	33	
Conférences-débats		24	35	43	16	25	
Restitutions	1	3	13	24	12	10	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit les activités proposées dans le cadre des Ateliers Villette et des parcours d'éducation artistique et culturelle. Il distingue les ateliers de pratique artistique des autres Ateliers Villette conçus comme des "ateliers spectacle" ou en lien avec le développement durable et les Jardins passagers. Il suit le nombre des ateliers de pratique conçus par les équipes EAC avec des artistes en résidence ou programmés. L'indicateur permet de montrer la diversité des actions EAC constitutives d'un parcours (découverte d'une répétition, rencontre des artistes en coulisse, etc). Les Pop-Up et les conférences-débats sont des actions menées le plus souvent au sein des établissements hors site de La Villette et avec des artistes. Enfin, les temps de restitution sont des petites formes de représentations proposées à l'issue d'un atelier de pratique ou d'une semaine d'immersion.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Ateliers de pratique = Ateliers Villette ou ateliers conçus par les équipes EAC ayant pour objet l'initiation à une pratique artistique : danse, cirque, théâtre... Autres ateliers = ateliers de jardinage ou Ateliers Villette thématiques n'ayant pas pour objet l'initiation à une pratique artistique. Rencontres = tout dispositif permettant la rencontre avec les artistes et les œuvres tel que la venue sur une répétition, les Pop-Up ou l'intervention d'un artiste auprès des publics. Restitution = présentation à l'issue d'un atelier de pratique artistique dans le cadre scolaire ou extra-scolaire en présence du public.			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning d'activité des ateliers et des parcours EAC		Service des ateliers et service des relations avec les publics			
Commentaires							
L'implication des artistes en résidence ou programmés dans les actions EAC est très positive pour le jeune public comme pour les artistes. On constate ainsi que plusieurs artistes ont reconduit, en 2024, leur implication et leur engagement dans ces actions EAC. Parmi les ateliers de pratique, 44 % sont des ateliers "cirque", 32 % sont des ateliers "danses et cultures urbaines", 14% des ateliers "art visuel". Les ateliers analysés en détail dans cet indicateur ne regroupent pas tous les ateliers proposés par l'établissement. La catégorie "Autres ateliers" est majoritairement composée des ateliers "nature" et "développement durable" (58%), et des ateliers "spectacle" (41%) qui, par leur forme immersive et participative, mettent les jeunes en situation de public actif.							

Indicateur n° 6C				Type d'indicateur				
NOMBRE DE PARCOURS EAC				Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation				A La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontations à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, Ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clés du succès de ces actions.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	
Nombre de parcours EAC cible		75	85	100	85	85	85	
Nombre de parcours EAC réalisé	102	80	88	103	94	92		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur								
L'indicateur mesure les parcours menés par les équipes EAC. La cible était de retrouver un niveau de parcours équivalent aux années précédant la crise Covid.								
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul				
1 parcours implique : 1 structure, 1 catégorie de public, 1 enseignant ou 1 relais de public. Les parcours sont suivis par saison scolaire. Un parcours contient un atelier de pratique, une rencontre artistique et la confrontation à un spectacle ou à une exposition. L'indicateur cible sera documenté annuellement avec le nombre et le type d'établissement, les catégories de public et les relais concernés. Ces parcours étant construits majoritairement avec des enseignants il sont suivi sur une année scolaire et non par année civile.				Annuel				
				Service responsable de la synthèse du calcul				
				Service budgetet contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte				
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning d'activité des ateliers et des parcours EAC		Service de ateliers Villette et service des relations avec les publics				
Commentaires								
Les 92 parcours correspondent à 841 actions EAC, soit en moyenne 9 actions par parcours. Parmi ces actions, les ateliers de pratique représentent 34% des actions. Concernant les publics concernés, les lycées représentent 39% des parcours.								

Indicateur n° 7			Type d'indicateur				
SUIVI DES SESSIONS DE FORMATION OU DE SENSIBILISATION DES RELAIS			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics			Afin d'ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHHV accentue les opérations de formation ou de sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement. Les équipes proposent de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clefs d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.				
Nombre de sessions de formation ou de sensibilisation	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
Directeurs et animateurs – parascolaire, périscolaire	1	-			1		
Enseignants	6	8	8	16	18	17	
dont primaire (maternelles, élémentaires)		1		4	8	9	
dont secondaire (collèges, lycées)	5	7		12	10	8	
Relais du champ social / Handicap	2	1	8	4	1	7	
dont justice		-		1			
dont handicap		1					
dont autres		-		3	1		
Associations sportives et culturelles		-	1				
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
Sur la période du COP, l'indicateur suit la mise en oeuvre et le développement de partenariats, notamment avec des structures parascolaires de la toute petite enfance en relation avec le développement de propositions en lien avec ce très jeune public.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur une même journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.				Annuel			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information			Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation	Export et analyse du planning des actions EAC			Service des relations avec les publics			
Commentaires							
Le nombre de formations proposées avec le ministère de l'Education nationale progresse. La mise en place d'un jumelage avec le REP Rouault - à la demande de la DAAC du Rectorat de Paris - a permis la programmation de plusieurs journées de formation (cirque, jardinage, théâtre d'objet) qui viennent s'ajouter aux stages enseignants co-construits chaque saison (théâtre, art-visuels, danse hip-hop). Pour le handicap, de nouveaux partenariats avec le Service de l'Ecole Inclusive et avec le Master INSEI (Institut National Supérieur d'Education Inclusive) permet par ailleurs d'accroître l'offre en direction des relais impliqués auprès des personnes en situation de handicap (PSH).							

Indicateur n° 7C			Type d'indicateur				
NOMBRE DE SESSION DE FORMATION OU SENSIBILISATION			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics			Afin d'ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHV accentue les opérations de formation ou de sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement. Les équipes proposent de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clés d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.				
Nombre de formations	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	23-24
Nombre de sessions de formations des relais - cible		5	10	15	15	15	15
Nombre de sessions de formations des relais - réalisé	9	9	17	20	20	24	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
Sur la période du COP, l'indicateur mesure le nombre de sessions de formation réalisé chaque année avec des publics relais.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur une même journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning des actions EAC		Service des relations avec les publics			
Commentaires							
Le nombre de formation proposées augmente régulièrement. Ces formations proposées par La Villette semblent correspondre aux besoins et aux attentes des enseignants et relais. Les partenaires sollicitent de nouveau l'EPPGHV, chaque année, pour reconduire ces dispositifs. Par ailleurs, de nouveaux partenariats émergent (Service de l'Ecole Inclusive, REP Rouault...) et de nouveaux équipements (Ferme pédagogique) permettent d'étoffer l'offre de formation. Cette part de l'activité est désormais très importante et, compte tenu des ressources et des moyens alloués aux équipes EAC, a atteint un plafond.							

Indicateur n° 8A				Type d'indicateur											
SUIVI DE LA FRÉQUENTATION GLOBALE				Suivi d'activité											
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés											
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !				L'établissement cherche à fidéliser tous ses publics, spectateurs comme visiteurs, dans un objectif de démocratisation culturelle, de cohésion et de réduction des inégalités à travers la prise en compte des droits culturels. À cette fin, l'établissement souhaite considérer la diversité des usages et usagers du site en s'adressant à eux comme il s'adresse aujourd'hui aux publics de la programmation culturelle.											
Fréquentation	2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	
Spectacle vivant	194 092	37 027	23 983	5 574	85 561	66 106	171 786	19 151	195 821	940	173 366	5 735			
dont art de la rue		17 000		41		84		2 013		142		107			
dont cirque	45 369	288	11 902	301	23 370	170	40 733	1 512	43 587	237	31 654	419			
dont danse	58 031	947	135	2 818	32 204	300	72 461	256	91 861	376	71 071	1 363			
dont magie nouvelle	1 630	249	1 821	578	763	210	2 092	328	3 046	60	2 161	161			
dont marionnette	1 377	765	455	594		1 116	1 245	621	503	88	492	87			
dont musique	52 076	17 005	5 755	368	14 780	64 121	29 839	14 165	38 168		27 734				
dont théâtre	35 609	773	3 915	874	14 444	105	25 416	256	18 656	37	40 254	3 598			
Expositions	1 503 729	11 689	-	8 464	275 604	27 092	723 000	12 700	1 097 181	15 650		43 181			
dont installation-performance		10 672		920		18 000	723 000			325					
Cinéma		86 100	19 300	24 777		23 855		88 368		52 330					
Événements, salons et colloque	221 309	178 043	59 670	142 142	101 150	22 874	179 770	139 119	118 332	184 956	973 443	1 024 628			
Ateliers	41 718	167 272	18 502	62 835	30 430	78 698	34 685	89 037	33 523	94 001	30 972	76 125			
Jeux et équipement en libre accès		469 258		154 214		220 341		282 660		346 671		262 478			
Total fréquentation globale	1 960 848	949 389	121 455	398 006	492 745	438 966	1 109 241	631 035	1 444 857	694 548	1 177 781	1 412 147			
	2 910 237		519 461		931 711		1 740 276		2 139 405		2 589 928				
Total hors Toutânkhamon : le trésor du Pharaon	459 619	949 389									321 963	599 204			
	1 409 008										921 167				
dont propositions en lien avec les cultures urbaines	16 650	7 179	854	4 533	6 904	3 021	12 351	5 766	12 728	12 146	11 996	14 236			
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme	1 046	5 242	137	163	733	19	825	1124	3702	1564	878 431	830 958			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur															
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur suit la fréquentation globale de l'EPPGHV dans toute la pluridisciplinarité de son offre. Un éclairage particulier est fait sur la fréquentation des propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.															
Mode de calcul - Définitions							Périodicité du calcul								
Point analytique de billetterie pour les manifestations payantes, comptage de la sécurité pour les manifestations en accès libre, décompte de fréquentation officiel des organisateurs pour les salons et événements.							Clôture de billetterie								
							Service responsable de la synthèse du calcul								
							Service budget et contrôle de gestion								
Données élémentaires		Sources d'information					Responsable de la collecte								
Logiciel de billetterie		Point analytique de billetterie, comptage de la sécurité pour les manifestations en accès libre, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements.					Service billetterie, service de la sécurité, service événementiel								
Commentaires															
Spectacle Vivant : dans le cadre des olympiades culturelles, la chorégraphie Drumming XXL de Anne Teresa De Keersmaeker, reprise par les étudiants du Conservatoire, a été présentée en accès libre à l'espace Chapiteaux. Cette performance explique le niveau élevé de la fréquentation en accès libre pour le spectacle vivant en 2024, par rapport à 2023. Sur la période, l'abandon de la programmation musicale en accès libre depuis 2022 explique la variation (Villette Sonique). De manière similaire, la baisse du nombre de représentations de spectacles vivants a une incidence directe et mécanique sur la fréquentation. Pour autant, la fréquentation moyenne par représentation reste stable en 2024.															
Exposition : la mobilisation de la Villette en faveur des JOP n'a pas permis l'organisation de grandes expositions dédiées à un large public comme les années précédentes. Pour autant, la jeune création et les diplômés des écoles d'art ont pu exposer leurs projets dans 100% l'Expo, parallèlement aux talents issus des écoles d'architecture nationales, qui se sont distingués dans le projet Archi-foies.															
La catégorie Événements, Salon et colloque rassemble des manifestations de nature très différente. En 2024, elle comptabilise la fréquentation du Parc des Nations (pavillons nationaux et playground Décathlon), laquelle se partage, selon les politiques d'accès des organisateurs de chaque pavillon, entre les usagers payant et ceux s'étant rendus à La Villette en accès libre. Le Parc des Nations a ainsi rassemblé 1 408 761 personnes durant les JO et 260 000 durant les Jeux paralympiques (3 CNO étaient encore présents sur le parc).															
Freestyle s'est élargi aux disciplines qui mixent sport et culture et a rassemblé 13 000 personnes sur deux jours à l'espace périphérique. Les événement Little Villette comme Transhumance, Festival Vivaces et la Parade des lanternes ont rassemblé quant à eux 7577 personnes. Enfin les salons, défilés, événements promotionnels ou d'entreprise ont fait venir 308 733 personnes sur le site de l'EPPGHV.															
Les ateliers en accès libre ont été impactés par la fermeture de Little Villette durant les JOP, qui a accueilli le pavillon olympique sud-africain. Les jardins passagers et la ferme ont également été privés de public durant cette période. Dans cette catégorie "Atelier" sont comptabilisés les Pop Up, ces petites formes de spectacle présentées dans le cadre scolaire au sein des parcours EAC. Près de 2764 jeunes ont assisté à 33 Pop Up. S'il sont aussi nombreux en 2024 qu'en 2023, les ateliers payants affichent une légère baisse de fréquentation. Cela est notamment dû à la création de nouvelles offres d'atelier à vivre en famille qui ont une jauge plus faible que d'autres ateliers.															
La fréquentation des jeux et lieux en accès libre est en baisse du fait, là encore, de leur fermeture durant les JOP.															

Indicateur n° 8B			Type d'indicateur				
FRÉQUENTATION PAYANTE JEUNE PUBLIC			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !			L'établissement défend une politique tarifaire et d'abonnement ciblée pour le jeune public, à même d'inciter cette tranche d'âge à se rendre aux spectacles. Cette politique tarifaire se traduit autant dans la "programmation générale" de saison de La Villette qu'au sein de l'offre Little Villette. Ces tarifs spécifiques permettent également de suivre la fréquentation payante jeune public.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Groupe scolaire et champ social	136 631	20 688	44 758	58 739	92 415	49 519	
dont spectacle vivant	21 776	3 377	8 796	21 727	24 434	22 312	
dont exposition	76 766		7 320	4 921	37 890	NA	
dont atelier	38 089	17 311	28 642	32 091	30 091	27 207	
dont 0-6 ans	13 596	6 829	7 109	10 430	9 051	11 175	
dont 6-12 ans	13 863	4 642	9 130	8 506	11 725	9 419	
dont 12-18 ans	8 518	5 425	10 830	12 000	9 008	6 245	
dont 18-26 ans	2 112	415	1 573	1 155	307	368	
Individuel	216 560	4 582	58 849	335 245	136 405	26 102	
dont spectacle vivant	15 800	3 470	10 068	22 325	28 756	22 337	
dont exposition	197 131		47 519	310 326	104 229	NA	
dont atelier	3 629	1 112	1 262	2 594	3 420	3 765	
dont 0-6 ans	1941	1 065	1 152	2 359	2 966	3 113	
dont 6-12 ans	1610	47	100	192	408	377	
dont 12-18 ans	71		10	14	8	144	
dont 18-26 ans	7			29	38	131	
Total public jeune	353 191	25 270	103 607	393 984	228 820	75 621	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit la fréquentation payante jeune public et s'appuie sur la politique tarifaire de l'établissement et notamment sur les tarifs moins de 12 ans et moins de 26 ans.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
				Clôture de billetterie			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budge et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel de billetterie		Point analytique de billetterie, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements		Service billetterie et service événementiel			
Commentaires							
La fréquentation globale du jeune public est en baisse du fait de l'absence de grande exposition payante en 2024. Pour le spectacle vivant, sur la période du COP, on constate que la fréquentation jeune public, quelle que soit leur configuration (groupe ou individuel) est en moyenne de 22 000 personnes par an. Concernant les ateliers destinés aux groupes scolaires et au champ social, la fréquentation des ateliers de pratiques artistiques représentent 42%, les ateliers nature et développement durable 23% et les ateliers "spectacle" 20%. La fréquentation des ateliers de pratiques se répartissent ainsi : 43% autour du cirques et 32% autour de la danse et des cultures urbaines.							

Indicateur n° 9			Type d'indicateur				
CARTOGRAPHIE DES PUBLICS			Cartographie /Rapport				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !			Pour mieux connaître ses publics et leur diversité, l'EPPGHV s'appuie sur des outils et des méthodes complémentaires. Par exemple, certaines données géolocalisées et anonymisées permettent d'établir une cartographie de tendances des publics à l'échelle du site. La dernière étude a été réalisée durant l'été 2019 et a pu conforter la grande diversité de profils de publics et la mixité sociale du site.				
			Concernant les publics de la saison culturelle, la démarche globale CRM se renforce en 2020 en croisant les approches marketing : la billetterie constitue aussi un point d'entrée pour une meilleure connaissance des publics. La constitution d'une base de données des publics visiteurs du parc par des sondages in situ est même envisagée dès la fin de l'année 2020.				
			Chaque année, des études spécifiques sont réalisées sur des volets précis de l'activité. Ces études permettent de mieux connaître les spectateurs et leurs attentes, d'évaluer les actions conduites par l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Rapport annuel	X	X	X	X	X	X	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
Chaque année au sein du rapport d'activité et de performance, une synthèse détaillée des études réalisées est produite.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Mission connaissance des publics				
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte				
	Etudes de public		Mission connaissance des publics				
Commentaires							
En 2024, les équipes de La Villette ont ainsi réalisé des plusieurs analyses et enquêtes de satisfaction concernant : - Les publics en situation de handicap venus lors des soirées du Golden Stage 2024 dans le cadre du dispositif d'accessibilité mis en place avec Culture Relax, -Les publics sourds ou malentendants venus sur le spectacle de théâtre Welfare de Julie Deliquet -Les publics de la Ferme de la Villette venus depuis son inauguration en juin 2023, - Les publics du parc rencontrés par les étudiants de l'École des Arts Décoratifs – PSL dans le cadre de leur résidence sur le Parc et du programme Design des territoires urbains, - L'origine géographique et la mobilité des publics de La Villette dans le cadre du bilan carbone de l'établissement qui sera finalisé en 2025.							

CARTOGRAPHIE DES PUBLICS

Les sondages et enquêtes de satisfaction internes

La Villette réalise chaque année des études spécifiques afin de mieux connaître et comprendre les différents publics du parc et leurs usages.

En 2024, plusieurs analyses et enquêtes ont été réalisées :

- Les publics en situation de handicap venus lors des soirées du *Golden Stage* 2024 dans le cadre du dispositif d'accessibilité mis en place avec Culture Relax
- Les publics sourds ou malentendants venus sur le spectacle de théâtre *Welfare* de Julie Deliquet
- Les publics de la Ferme de La Villette venus depuis son inauguration en juin 2023
- Les publics du parc rencontrés par les étudiants de l'École des Arts Décoratifs – PSL dans le cadre de leur résidence sur le Parc et du programme *Design des territoires urbains*
- L'origine géographique et la mobilité des publics de La Villette dans le cadre du bilan carbone de l'établissement qui sera finalisé en 2025.

Actions en coopération avec le ministère de la Culture

En parallèle des actions réalisées en interne, l'établissement s'associe et participe aux démarches du ministère de la Culture en faveur d'une meilleure connaissance des bénéficiaires et d'une meilleure qualité d'accueil et d'expérience des publics du Parc de La Villette.

À cet égard, La Villette a participé en 2024 à deux démarches et objectifs du ministère :

- le dispositif Cactée en faveur de la transition écologique dans la culture, dont le lancement s'est tenu à La Villette en septembre 2024 ; dans le cadre de ce programme, La Villette s'est engagée dans un bilan carbone pour mesurer l'impact des activités de l'établissement ;
- le programme *Design des territoires urbains* avec l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs – PSL et le ministère de la Culture, avec une résidence d'étudiants débutée fin 2024.

Les résultats de ces études seront publiés en 2025.

Détail des études et des sondages

Étude sur les publics en situation de handicap venus au *Golden Stage* 2024 dans le cadre du dispositif Culture Relax

Le dispositif Relax rend la culture accessible à des personnes qui en sont privées par leur handicap (personnes autistes, avec un handicap intellectuel, cognitif, des troubles psychiques, une maladie d'Alzheimer...).

Cette évaluation du dispositif Culture Relax pour les soirées du *Golden Stage* à La Villette s'est appuyée sur plusieurs longs entretiens organisés avec des familles d'enfants polyhandicapés, trisomiques et avec troubles autistiques, mais aussi avec des représentants d'un foyer d'accueil médicalisé et des accompagnants de résidents polyhandicapés, dont certains en fauteuil. En complément, un sondage a été envoyé à toutes les personnes ayant réservé un billet dans le cadre de la séance Culture Relax à la Villette.

Les retours ont été positifs et ont permis de souligner le concept de "réassurance" perçu comme un bénéfice tout au long de la chaîne d'accueil et la qualité de la proposition artistique.

Les aménagements pensés pour leur confort, comme l'espace détente et l'utilisation de casques pour atténuer le son, ont été appréciés par les usagers. Le livret FALC (Facile à Lire et à Comprendre) est salué pour sa contribution à la préparation des spectacles. A également été soulignée l'importance de la communication claire et réactive de La Villette lors de la réservation et de l'organisation des sorties.

Enfin, les témoignages ont mis en avant l'accessibilité et l'ouverture culturelle de l'expérience du *Golden Stage* avec Culture Relax. Cela leur a permis de s'autoriser à sortir et de profiter de spectacles en famille sans craindre d'être jugés ou de déranger le public.

Cette évaluation a été conduite avec l'association Culture Relax qui a été associée du début à la fin et qui a pu profiter des résultats obtenus pour nourrir sa réflexion.

Étude sur les publics sourds et malentendants venus sur le spectacle surtitré *Welfare* de Julie Deliquet

Une autre offre inclusive a pu être évaluée en 2024 en interrogeant les bénéficiaires venus sur ce spectacle de théâtre présenté avec un surtitrage adapté par Les Souffleurs de sens. L'idée était là aussi de recueillir des témoignages et partir de l'expression du public concerné afin d'améliorer les pratiques. Les entretiens ont été menés notamment avec le représentant de l'association de Réadaptation et Défense des Devenus Sourds, section Île-de-France.

L'offre de La Villette s'est distinguée sur deux points : d'une part, contrairement à d'autres lieux culturels, La Villette propose à la fois une boucle magnétique et du surtitrage, ce qui est apprécié et bien adapté. D'autre part, l'efficacité de la coordination de l'équipe accessibilité de La Villette a été soulignée, tout comme la réactivité et les compétences de l'équipe technique spectacles, garantissant les bonnes conditions du dispositif en salle.

Certaines suggestions sont communes aux personnes en situation de handicap visuel rencontrées sur le spectacle de cirque *FIQ ! (Réveille-toi !)* et à celles interviewées sur le *Golden Stage*, comme la prise en compte de la spécificité de chaque type de handicap, l'importance du réseau pour s'informer, la satisfaction de l'expérience artistique du spectacle et la qualité de l'accueil de La Villette.

Étude sur les publics de la Ferme de la Villette, nouvel espace pédagogique ouvert en 2023

Cette étude 2024 prolonge et complète celle de 2023 concernant Little Villette. Elle a souligné la forte attractivité de la Ferme, largement soutenue par sa gratuité et une offre pertinente. La diversité des profils et des attentes révèle la nécessité de poursuivre la diversification de l'offre tout en renforçant sa visibilité.

L'attractivité de l'offre de la ferme est très forte, avec 80% des répondants attribuant une note de 8 à 10. La médiation humaine est également jugée pertinente par 80% des interrogés. Le public souligne l'inventivité du projet, la disponibilité du personnel et la qualité des animations.

La satisfaction est générale, même si certains points d'amélioration sont relevés, comme les horaires d'ouverture et l'accessibilité à un plus large public. Les suggestions traduisent une envie d'interagir davantage avec la nature et les animaux.

Les réponses ont témoigné d'un fort intérêt pour enrichir encore l'offre éducative de la Ferme, notamment via de nouveaux ateliers Nature autour de 7 thématiques : écologie / animaux et ferme / les bases du jardinage / nourriture terrestre / soigner son jardin / jardiner ensemble / et jardiner en ville.

Les participants souhaitent davantage d'ateliers jardinage, notamment pour les enfants ou en famille et souvent centrés sur le jardinage en ville. Certains proposent des projets d'expérimentation ou encore d'agrandir les espaces dédiés à la nature dans le parc, voire d'accompagner la création de jardins partagés.

Les réponses évoquent enfin le besoin de sensibiliser les générations futures au maraîchage et à la préservation de l'environnement.

Indicateur n°10A			Type d'indicateur				
DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU MICRO-FOLIES			Suivi d'activité / cartographie				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			Initiateur de ce projet hors les murs de démocratisation culturelle, l'EPPGHV pilote depuis 2018 le déploiement et l'animation de Micro-Folies en France et à l'international. Ce projet est mené en collaboration étroite avec le ministère de la Culture et ses services déconcentrés, en particulier avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
France métropolitaine	155	76	545	755	875	878	
dont ouvertes	50	31	117	301	411	506	
dont projets d'implantation	105	45	428	454	464	372	
Outremer	6	4	25	26	32	35	
dont ouvertes	3	1	10	11	16	18	
dont projets d'implantation	3	3	15	12	16	17	
Sous-total déploiement national	161	80	545	781	907	913	
Etranger	25	9	6	49	53	83	
dont ouvertes	14	5	4	39	42	54	
dont projets d'implantation	11	4	2	10	11	29	
Total national et étranger	186	89	551	830	960	996	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le déploiement des Micro-Folies sur le territoire national et ultramarin ouvertes ou en projets d'implantation. L'indicateur relate aussi les opportunités de déploiement des Micro-Folies à l'international.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
Projets d'implantation = projet en cours de formalisation (validation de la zone d'implantation, signature de la charte d'adhésion). Les cartes détaillées des déploiements sont présentées chaque année dans le rapport annuel d'activité et de performance.				Annuel			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-Folies		Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires							
Le succès du programme Micro-Folie, né en 2017, et sa capacité d'adaptation dans des territoires où l'offre culturelle est peu accessible ont conduit à son inscription, à compter de 2023, parmi les Politiques Prioritaires du Gouvernement (PPG), avec pour objectifs, d'ici 2026, l'ouverture de 700 Micro-Folies sur le territoire français et la constitution de 24 collections au sein du musée numérique.							
Pour 2024, ces objectifs ont été atteints : la cible de 500 Micro-Folies ouvertes a été dépassée avec 578 entités en fonctionnement dont 54 à l'international ; et 4 nouvelles collections ont été inaugurées : Île-de-France (7 février), Sport (3 avril), Normandie Impressionnisme (26 juin) et Grand Est (8 octobre). Le dispositif est aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, couvrant la quasi-totalité des départements. Particulièrement flexible, il rencontre avec succès les politiques de développement territorial : à la fin de l'année 2024, 45% des Micro-Folies étaient installées en zone rurale, 37% en QPV, 11% dans des communes Petites Villes de Demain ou encore 3% dans des communes « Action Cœur de ville ».							

Indicateur n° 108			Type d'indicateur				
FORMATION DES MÉDIATEURS			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : l'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau, l'EPPGHHV est chargé de la formation initiale des médiateurs des Micro-Folies, notamment pour l'usage du Musée numérique.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de médiateurs formés	163	124	417	521	531	555	
Nombre de sessions de formation	13	16	35	32	33	35	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le nombre de médiateurs formés chaque année et le nombre de sessions de formation.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Equipe de déploiement des Micro-Folies				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-Folies		Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires							
En 2024, les rencontres et formations de médiateurs ont été organisées et ont désormais lieu deux fois par an : -En hiver, à l'échelle interdépartementale et sur une journée autour d'une thématique spécifique, -En juin/juillet, à l'échelle régionale, sur deux journées avec plusieurs thématiques abordées et des interventions des équipes Villette. La Fondation Orange propose au réseau Micro-Folie, la déclinaison d'une de ses animations phares. Les bulles de Culture accessibles à tous, gratuitement depuis le site de la Fondation Orange (lien dispo sur la plateforme Collaborative), s'adaptent aux œuvres et thématiques du Musée numérique Micro-Folie et deviennent des "Bulles de Folie" (accessibles uniquement au réseau). Une rencontre des partenaires du réseau a eu lieu le 14 novembre à la Villette avec les responsables opérationnels de chaque opérateur contributeur.							
De nouveaux objets d'accompagnement à la médiation : Objectif Collection : film de 30 minutes présentant une dizaine d'œuvres, accompagné d'une personne ressource sur le sujet.							

Indicateur n° 10C			Type d'indicateur				
PROGRAMMATION DES MICRO-FOLIES ET COLLECTIONS DU MUSÉE NUMÉRIQUE			Suivi d'activité / Cartographie				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			L'objectif de l'animation du réseau Micro-Folie est de favoriser un ancrage local du dispositif tout en permettant également une irrigation des territoires via une circulation des propositions artistiques et culturelles initiées localement ; ceci pour mettre en valeur et en partage la richesse des acteurs et des lieux culturels implantés à proximité des Micro-Folies. L'EPPGHV est chargé de l'enrichissement des collections du Musée numérique, issues des différents fonds des institutions partenaires nationales et régionales. Il est responsable du maintien à niveau de ce dispositif numérique au plan technique et de la formation des médiateurs des Micro-Folies à cet outil.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Animation du réseau							
Nombre de propositions artistiques (1)	8	28	85	71	101	97	
Nombre de représentations	7	39	217	579	528	118	
Nombre d'ateliers	4	15	277	190	228	228	
Musée numérique							
Nombre d'institutions (2)	38	50	64	93	130	308	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le nombre de propositions issues de chaque territoire d'implantation des Micro-Folies vers d'autres Micro-Folies. L'indicateur suit aussi l'évolution du nombre d'institutions concourant à l'enrichissement du Musée numérique.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
(1) Le nombre de propositions artistiques comptabilise le nombre de projets artistiques et culturels distincts ayant circulé dans le réseau (dont les Micro-Festivals qui ont démarré en 2020).				Annuelle			
(2) Le Musée numérique comptabilise les institutions dont les collections sont présentées en son sein.				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-Folies		Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires							
97 Micro-Festivals ont été organisés en 2024 au sein du réseau des Micro-Folies. Aujourd'hui forte de 75 propositions d'artistes, compagnies, associations et collectifs présentés par les Micro-Folies et les partenaires DRAC et valorisés avec l'appui de La Villette, la "coopérative artistique" Micro-Festivals aborde de nombreuses disciplines (création numérique, danse, théâtre, musique, magie nouvelle, cultures urbaines, cirque...) qui illustrent la richesse de ces plateformes culturelles de proximité.							
16 collections sont disponibles fin 2024 au sein du Musée Numérique. Elles réunissent des partenaires à l'échelle régionale, nationale ou internationale. 4 nouvelles collections de plus de 400 œuvres viennent enrichir l'offre du Musée Numérique chaque année. 2024 a été l'occasion de lancer les collections régionales Île-de-France et Grand Est ainsi que les collections thématiques Sport à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et Impressionisme afin de célébrer les 150 ans de la création du mouvement.							

Indicateur n° 11C			Type d'indicateur				
PLANNING D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU PARC EN VUE DES JOP 2024			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 1 : De nouveaux lieux de création et de diffusion pour de nouveaux usages			Depuis sa création, l'EPPGHV a fait de la modularité de ses espaces et de son parc une force pour faire évoluer son projet créatif et accompagner de nouveaux usages culturels. L'axe 3 a pour objectif de créer les conditions de cette transition au sein de l'EPPGHV, grâce notamment à la transformation durable de ses espaces et à la modernisation de ses bâtiments et équipements.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pôle Voltige		100%					
Pôle Chapiteaux			80%	100%			
Grande halle - dispositif sonore et lumineux			50%		60%	80% (aménagement en cours)	100%
Zone de biodiversité					50%		100%
Reprise accessibilité intérieurs et extérieurs						50% (aménagement en cours)	100%
Bâtiment d'exploitation			15%		90%	100% (cible atteinte)	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure la bonne tenue des objectifs d'ouverture des nouveaux équipements aux publics comme aux équipes. Chaque année, un état d'avancement est établi pour chaque opération, avec pour objectif 100% de réalisation cible. Le rapport annuel fait également état de l'exécution financière de ces opérations en articulation avec la PPI 2020-2024.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
Planning de réception et de mise en service des opérations de travaux dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre relèvent de l'EPPGHV.				Annuelle			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Direction de l'exploitation et de l'aménagement et direction technique spectacle			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Planning de réalisation de travaux		Direction de l'exploitation et de l'aménagement et direction technique spectacle			
Commentaires							
Grande Halle : le projet initialement prévu dans le cadre du COP consistait en la mise en place d'un grill scénique pour l'espace Charlie Parker. Le projet a été revu en 2021 afin de conserver une grande modularité des espaces et de privilégier, à la place d'un grill scénique, la remise à niveau des dispositifs sonores et lumineux de l'ensemble de la Grande Halle, bénéficiant à la programmation culturelle et événementielle. Ainsi, en 2021, un nouveau système de diffusion sonore a été installé. En 2023, ces aménagement ont été poursuivis avec l'installation de nouveaux gradateurs. Des travaux doivent être réalisés en 2024 et 2025 (déploiement de la fibre optique et de projecteurs en 2024 et fin de l'installation des projecteurs en 2025).							
Ferme Pédagogique : Le COP prévoyait une réalisation de 100% des travaux du pôle Little Villette – Ferme pédagogique en 2022. Cependant l'étude menée en 2021 par un cabinet d'architectes a été stoppée en raison d'un dépassement budgétaire important. En parallèle, la réalisation de l'échange foncier entre la Ville de Paris et l'État a permis d'affecter la Halle de Rouvray à l'EPPGHV. Le projet a donc été revu et modifié. Après une première phase d'ouverture de la ferme au 1er semestre 2023, la structure et l'enveloppe de la Halle de Rouvray ont été rénovées en 2023 et 2024. Les études de maitrise d'oeuvre pour la création d'ateliers pédagogiques à l'intérieur de la Halle de Rouvray et d'espaces verts dédiés à la biodiversité en extérieur ont été réalisées en 2024, débouchant sur la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux qui s'achèveront fin 2025. Les nouveaux ateliers seront ouverts au public au printemps 2026.							
Reprise intérieur et extérieur accessibilité : Travaux anticipés en 2024 pour accueillir les Jeux Olympiques afin d'améliorer certains cheminements extérieurs (portions pavés sciés sur axes principaux et connexion aux bâtiments). 2025: Mission d'AMO pour identifier les compléments à réaliser afin de finaliser l'ADAP (1ère consultation infructueuse) et réalisation de la première phase de travaux à l'issue ce diagnostic. Seconde phase de travaux en 2026.							

Indicateur n° 12			Type d'indicateur						
SUIVI DU LABEL ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ			Suivi d'activité						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés						
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée			Depuis sa création, l'établissement développe la responsabilité sociétale de son organisation en favorisant notamment l'égalité et la diversité dans l'emploi, en accompagnant l'évolution professionnelle de ses collaborateurs mais aussi en soutenant financièrement les actions d'intégration vers l'emploi menées par l'Association de prévention du site de la Villette (APSV). En 2018, cette politique a trouvé une reconnaissance officielle à travers l'obtention du double label AFNOR « égalité et diversité », en conformité avec la feuille de route du ministère de la Culture en la matière. Cela constitue un point d'appui pour une déclinaison des enjeux au sein du projet global de l'établissement.						
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			ETP moyen total CDI + CDD hors champ (intermittents, ...)						
Pourcentage de femmes	55%	53%	52%	52%	52%	53%			
Comité de direction	44%	50%	36%	36%	36%	42%			
Score de l'index professionnel femme-homme(1)	99/100	88/100	94/100	84/100	83/100	78/100			
Travailleurs handicapés (nombre de personnes)	13	11		13	12	15			
Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes									
Apprentis, contrat de professionnalisation et services civiques	27	26	15	26	30	28			
Insertion nombre d'heures Villette Emploi	1766 h	1915 h	1138 h	1052 h	864h	818h			
Dialogue social									
Baromètre social : nombre de campagnes annuelles	1	1		0	0	0			
Accords d'entreprise signés	1	3	2	4	3	3			
Création - Résidences									
Projets portés par des femmes	42%	36%	40%	44%	42%	54%			
Projets portés par des hommes	41%	40%	40%	39%	36%	34%			
Projets portés par des non-binaires	-	-	1%	1%	2%	3%			
Projets collectifs	17%	25%	19%	16%	20%	9%			
Programmation spectacle vivant									
Spectacles portés par des femmes	14%	22%	24%	32%	35%	30%			
Spectacles portés par des hommes	39%	51%	30%	43%	39%	32%			
Spectacles portés par des non-binaires	-		1%	1%		2%			
Projets collectifs	48%	27%	45%	24%	26%	36%			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur									
L'indicateur permet de suivre la politique sociale de l'établissement en matière d'égalité et de diversité à la fois dans sa stratégie de ressources humaine comme au niveau de sa programmation culturelle et de son soutien à la création.									
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul						
(1) L'index sur 100 points se calcule à partir de plusieurs indicateurs : l'écart de rémunération femmes-hommes, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité et enfin la parité parmi les dix plus hautes rémunérations de l'établissement. Les projets artistiques sont portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire et ils sont positionnés dans la catégorie non binaire.			Annuelle						
			Service responsable de la synthèse du calcul						
			Service budget contrôle de gestion						
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte					
Système d'information ressource humaine et suivi de la fréquentation		SIRH et politique de programmation culturelle et de soutien à la création		Direction des ressources humaines et direction de la programmation culturelle et événementielle					
Commentaires									
En 2024, le dialogue social s'est concrétisé par la signature de trois accords d'entreprise : un accord concernant l'intéressement des agents de l'EPPGHV, un accord salarial et un accord relatif aux contrats à objet défini. Sur le plan de la formation, des campagnes dédiées aux thèmes de la sécurité et de la santé au travail, ainsi que de la transition écologique ont été organisées. L'établissement poursuit par ailleurs son accompagnement à la prévention des risques psycho-sociaux et a lancé un plan d'action global et ambitieux en matière de prévention des risques qui conduira à une refonte du DUERP en 2025, Historiquement engagée en faveur de l'égalité et la diversité, la Villette est labellisée « égalité entre les femmes et les hommes » et « diversité » auprès de l'AFNOR depuis 2018. Avec la même détermination, la Villette poursuit cet engagement sociétal et a fixé, en 2024, une ambitieuse feuille de route en matière de prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles et de lutte contre les stéréotypes. Enfin, le déploiement d'un nouvel outil de planification de l'ensemble de l'activité de l'établissement s'est achevé, tout en poursuivant le développement de nouveaux instruments SIRH (un logiciel de paie et un portail salarié).									

Indicateur n° 12C			Type d'indicateur				
SUIVI DU LABEL ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée			L'EPPGHV est engagé au service de l'égalité femmes-hommes. L'asymétrie apparue en 2019 dans la programmation a fait l'objet d'une vigilance particulière et a pu être résorbée. La feuille de route ministérielle comporte l'objectif d'atteindre 40 % de représentations portées par des femmes au sein de la programmation, auquel l'établissement est particulièrement attentif.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
pourcentage de femmes programmation spectacle vivant cible		>25%	>30%	>35%	>40%	>40%	>40%
pourcentage de femmes programmation spectacle vivant réalisé	26%	30%	44%	42%	48%	48%	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure la part des femmes au sein de la programmation spectacle vivant.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
L'ensemble de la programmation spectacle vivant est analysé de la façon suivante : les projets artistiques sont classés en quatre catégories selon les artistes ou collectifs à l'origine du projet. Les quatre catégories sont femme, homme, non-binaire et collectif d'artistes. En effet, les projets artistiques sont souvent portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire. Ces artistes sont positionnés dans la catégorie non binaire. Le ratio est calculé sur le seul rapport femmes-hommes.			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Programmation		Direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							
Les objectifs de La Villette en matière de parité hommes/femmes sont, cette année encore, dépassés. L'établissement se rapproche de plus en plus de la parité totale, engagement qu'il pourrait atteindre en 2025.							

Indicateur n° 13			Type d'indicateur				
RESSOURCES DE L'ÉTABLISSEMENT			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 1 : Des ressources propres sous surveillance			La crise sanitaire commencée en 2020 et la crise économique qui en a découlé ont bousculé le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel, porté par l'établissement, d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport, lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024
Recettes propres encaissables	16 794 868	7 319 071	10 432 106	18 430 511	22 892 889	26 595 339	
Billetterie et recettes annexes	2 830 103	963 651	1 793 994	2 698 694	3 984 610	2 995 448	
Coproduction - coréalisation	991 867	52 777	1 916 963	1 642 296	857 120	1 029 880	
Commercialisation des espaces	5 599 962	2 357 152	1 896 076	5 504 089	7 063 595	11 063 035	
Locations d'espaces, commissions,							
Mécénat, partenariat	695 461	228 607	281 773	369 615	487 646	707 017	
Echanges de marchandises	994 208	283 574	557 342	1 192 761	1 983 318	1 128 483	
Partenariats médias							
Gestion des concessions	5 375 770	3 013 427	3 397 154	6 801 421	8 359 157	9 154 518	
Produits exceptionnels	307 497	419 885	588 804	221 635	157 442	516 959	
Contentieux, opérations financières, vente de matériels, régularisation de CAP							
Recettes propres non encaissables (P2)	12 340 707	10 386 638	10 994 278	10 448 646	11 247 009	11 262 565	
Total recettes propres (P1)	29 135 575	17 705 709	21 426 384	28 879 157	34 139 898	37 857 905	
Financements publics	21 190 590	23 333 091	27 006 515	25 575 651	24 948 031	27 282 017	
Subvention pour charges de service public	20 629 143	20 634 436	22 644 860	20 349 929	20 311 809	20 456 366	
Subvention programme Micro-Folie	0	2 192 000	2 845 000	3 924 500	3 594 479	3 248 600	
Autres financements de l'Etat	48 000	150 000	1 200 000	940 000	567 915	2 671 351	
Autres financements publics	513 447	356 656	316 655	361 222	473 829	905 700	
Total des produits	50 326 164	41 038 800	48 432 899	54 454 808	59 087 929	65 139 921	
Capacité d'autofinancement	- 754 802	686 241	8 414	1 594 025	278 558	-358 820	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit de façon analytique l'évolution des grands postes de ressources propres de l'EPPGHV.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
L'indicateur est en cohérence avec le tableau 6 du rapport de l'ordonnateur de l'EPPGHV.				Annuelle			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel budgétaire et comptable		Service budget et contrôle de gestion		Service budget et contrôle de gestion			
Commentaires							
Les recettes propres ont atteint un nouveau record en 2024 : 26,6 M€, soit +16% par rapport à 2023 et +58% par rapport à l'année de référence pré-COVID 2019. Cette performance est notamment due à l'évolution : - des recettes issues des concessionnaires et de la refacturation des charges communes du parc aux autres établissements qui dépassent les 9 M€ (majoritairement le Zénith) et dont le socle rehaussé restera stable; - des recettes issues de location d'espaces pour 11 M€, avec une année exceptionnelle marquée par l'organisation du Parc des Nations à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Un tel niveau ne sera pas reproductible les années suivantes. Les recettes de billetterie, en revanche, sont en baisse pour s'établir à près de 3 M€. Elles sont toutefois à mettre en regard du volume des recettes de coréalisation, car les recettes des spectacles proviennent souvent de reversement du partenaire.							

Indicateur n° 13C			Type d'indicateur				
TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES PAR LES RESSOURCES PROPRES			Cible de performance et d'intéressement				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 1 : Des ressources propres sous surveillance			La crise sanitaire commencée en 2020 et la crise économique qui en a découlé ont bousculé le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel, porté par l'établissement, d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport, lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
P1 Montant des autres produits	29 135 575	17 705 709	21 426 384	28 879 156	34 139 898	37 857 905	
P2 Total des produits non encaissables RNB	12 340 707	10 386 638	10 994 278	10 448 646	11 247 009	11 262 565	
C1 Total des charges	48 475 882	40 705 276	47 953 551	52 913 153	58 938 851	66 461 923	
C2 Total des charges non décaissables	9 735 622	10 739 354	10 523 344	10 501 017	11 375 591	12 225 746	
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres Cible	43%	30%	35%	43%	45%	45%	45%
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres réalisé	43%	24%	27%	43%	48%	49%	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure le taux de couverture des dépenses par les recettes propres de l'EPPGHV. L'établissement s'est donné pour objectif de retrouver, à l'horizon 2022, un taux de couverture d'avant la crise sanitaire - objectif qu'il a atteint - et d'augmenter encore ce taux pour les années 2023-2024.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
NB : Pour le calcul de ce taux, les comptes 68 et 78 sont exclus, ainsi que les programmes ayant vocation à être intégralement financés par l'Etat au titre de la mission de service public de l'EPPGHV (exemple: programme Micro-Folie). Ce taux de couverture TC est calculé comme suit $TC = (P1 - P2)/(C1 - C2)$. P1 = Montant des autres produits (à l'exception de toute subvention publique), issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. P1 correspond à la section de fongibilité R15 + RNB. P2 = Total des produits non encaissables, issu du tableau de situation patrimoniale pour l'année civile considérée (reprises sur amortissements, dépréciations et provisions + produits de cession d'éléments d'actifs + quote-part au résultat des financements rattachés à des actifs). P1 correspond à la section de fongibilité RNB. C1 = Total des charges, issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. C2 = Total des charges non décaissables, issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée (dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs comptables nettes des actifs cédés).			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel budgétaire et comptable		Service budget et contrôle de gestion		Service budget et contrôle de gestion			
Commentaires							
L'établissement a retrouvé à l'horizon 2022 un taux de couverture d'avant la crise sanitaire a pu augmenter encore ce taux pour les années 2023-2024. En 2024, l'EPPGHV a réalisé une performance exceptionnelle avec un taux de couverture de 49%, tiré par l'accueil du Parc des Nations dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette performance s'explique majoritairement par : - les recettes issues des concessionnaires et de la refacturation des charges communes du parc aux autres établissements qui dépassent 9 M€ (provenant majoritairement du Zénith) et dont le socle rehaussé restera stable, - des recettes issues de location d'espace pour 11 M€, avec une année exceptionnelle grâce aux JOP. Un tel niveau ne sera pas reproductible les années suivantes.							

Indicateur n° 14			Type d'indicateur				
SUIVI DU VOLET GESTION DU PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet Action 2 : Une meilleure performance de gestion			Dans son rapport du 11 février 2019, la Cour des comptes a invité l'EPPGHV à corriger la faiblesse de son système d'information. Cette fragilité des outils informatiques de l'EPPGHV avait également été pointée par le CGefi (Contrôle général économique et financier) dans son audit conduit en 2017 qui soulignait notamment le manque de transversalité des logiciels utilisés par l'établissement. Les orientations numériques actées par l'EPPGHV pour la période 2020-2022 entendent ainsi mettre l'accent sur l'amélioration des performances de ses logiciels de gestion et permettre la structuration de son schéma directeur numérique.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1- Accélérer la dématérialisation des procédures							
1.1 Parapheur électronique		MS	MS	MS	MS	MS	
1.2 Gestion électronique des documents (GED)		Sourcing	DCE	En cours d'analyse	DEV	DEV	
1.3 Système d'archivage électronique des documents (SAE)		Sourcing	DCE	En cours d'analyse	DEV	MS	
2- De nouveaux outils pour la transversalité							
2.1 Renforcement des fonctionnalités du logiciel de planification des activités		MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	
2.2 Évolution du logiciel de ressources humaines		MS+Nouveau DEV	MS	MS	DCE	DEV	
2.3 Changement de logiciel financier		Sourcing	MS	MS	MS	MS	
2.4 Refonte de l'intranet		Sourcing	Sourcing	Sourcing	Sourcing	DEV	
5- Infrastructures et environnement numérique							
5.2 Le numérique dans le nouveau bâtiment d'exploitation		Travaux en cours	Travaux en cours	Travaux en cours	MS	MS	
5.3 Un réseau performant (refonte du réseau)		Installation en	DEV	Travaux en	MS	MS	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit la mise en œuvre et de le déploiement de la stratégie numérique de l'établissement.							
Mode de calcul -Définitions				Périodicité du calcul			
Chaque année est indiquée la phase de chaque projet : - Sourcing - Définition du besoin ; - AMO - Assistance à maîtrise d'ouvrage ; - DCE - Dossier de consultation des entreprises ; - DEV - Développement - Paramétrage ; - MOM - Mise en ordre de marche ; - OV - Opérations de vérification avant mise en service ; - MS - Mise en service régulier.				Annuelle			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Service informatique		Service informatique			
Commentaires							
En 2024, le développement-paramétrage s'est poursuivi pour le logiciel de GED et est finalisé pour le logiciel de SAE. Le projet de refonte de l'intranet est en cours de développement. Les solutions pour les logiciels de paie et RH ont été choisies (Silaé et Lucca) et les paramétrages ont été menés à bien pour assurer une mise en service au 01/01/2025. Les modules supplémentaires acquis pour étendre la couverture fonctionnelle du logiciel de planning Dièse ont également été paramétrés pour une mise en service au 01/01/2025, en lien avec le nouveau logiciel de paie. La gestion des contrats courts est désormais en effet gérée dans le logiciel de planning, et les informations transmises au logiciel de paie. Ce nouveau système sera donc testé et utilisé au cours de l'année 2025.							

Indicateur n° 15			Type d'indicateur				
SUIVI DU DÉVELOPPEMENT DU CONTRÔLE INTERNE			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 2 : Une meilleure performance de gestion			Dans la lignée de la recommandation n°5 formulée par la Cour des comptes dans son Rapport du 11 février 2019 (« Faire de l'amélioration du contrôle interne une priorité de gestion de l'établissement public »), l'EPPGHV s'est doté d'outils pour la mise en œuvre du contrôle interne. Une cartographie des risques et un plan d'actions associé est dorénavant présentée en fin d'exercice au conseil d'administration. Outil de management au sein de l'établissement, ce document permet de rendre compte des actions menées pour améliorer la maîtrise des risques comptables, budgétaires et juridiques identifiés.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de périmètres intégrés à la cartographie contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66%	1	2	3	5	5	5	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit l'avancement des actions de contrôle interne qui ont un taux d'avancement à plus de 66 %.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
En 2019, le périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66 % est le versement des rémunérations. En 2020, la passation des commandes et des achats représentent un nouveau périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66 %. En 2021, l'objectif a été la remise à plat du cadre financier et juridique de l'occupation des concessionnaires de l'EPPGHV. En 2022, le nouveau logiciel financier permet de mieux appliquer la GBCP et de dématérialiser les procédures de dépenses et de recettes.				Annuelle			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Mission contrôle interne			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Mission contrôle interne		Mission contrôle interne			
Commentaires							
En 2024, les efforts se sont poursuivis sur les 5 macro-processus observés. Pour le pilotage, une comitologie dédiée aux Jeux olympiques et paralympiques a été mise en oeuvre pour être à la hauteur des enjeux, l'évènement représentant un budget de 10 M€, soit 20% du budget de fonctionnement. L'outillage informatique s'est encore renforcé en termes de sécurité, notamment avec un accompagnement de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Côté dépenses, un comité de suivi des achats a été mis en place. On peut également noter l'ajout de conditions générales d'achat sur tous les bons de commandes inférieurs à 40 K€. Côté recettes, des travaux de modernisation de la Grande Halle ont permis d'assurer une meilleure cohérence entre le niveau de la grille tarifaire et le niveau de prestation offert (son, audio-visuel, lumières, loges, etc.). Par ailleurs, plusieurs concessions ont été renouvelées avec succès (folios L1, N4 et N5). Concernant la fiscalité, les modalités de calcul de la taxe foncière ont pu être éclaircies pour amener à des déclarations correctives sur 2025.							

